49e ANNÉE. — N° 17.179
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9» 17f 32f
Etranger..... 10 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c

MERCREDI 16 JUILLET 1919
N.-D. du M.-C.
SOLEIL: lever 5h32; coucher 8h44
LUNE: D. Q. le 20; nouvelle le 27

APRÈS L'APOTHÉOSE

L'Hommage du Gouvernement aux Vainqueurs

Le Président de la République

A M. GEORGES CLEMENCEAU

Paris, 14 juillet. — A l'issue du défilé des armées alliées, le président de la République a adressé la lettre suivante à M. Clemenceau :

Mon cher président,

Pendant quarante-sept ans, la France a gardé le cruel souvenir de la journée sinistre où les troupes allemandes avaient descendu les Champs-Elysées et fait sentir à Paris l'humiliation de la défaite. Pendant quarante-sept ans, sur la place de la Concorde, la statue de Strasbourg est restée voilée de crêpe.

Dans la limpidité d'un matin rayonnant viennent d'être à jamais effacées les dernières traces de ce passé douloureux : les chaînes de l'Arc-de-Triomphe sont tombées pour livrer passage à nos armées victorieuses. Paris s'est mis en fête pour recevoir nos soldats. L'Alsace et la Lorraine sont accourues elles-mêmes pour les acclamer joyeusement.

Tous, hélas ! n'étaient pas là. Les meilleurs artisans de nos succès sont ceux qui n'en ont pas connu l'aboutissement glorieux et vers qui sont montés, cette nuit, pendant la veillée d'armes, les regrets et la reconnaissance de tout un peuple. C'est à eux surtout que nous devons ces grandes heures lumineuses. La nation l'a compris et a pieusement associé les morts à l'apothéose des vivants.

Elle a réuni dans ses ovations enthousiastes les braves qui sont revenus de la guerre infirmes ou mutilés et ceux que les projectiles ont épargnés : les divisions françaises et les détachements alliés, nos contingents coloniaux, nos forces métropolitaines et l'armée de terre et l'armée de mer, les drapeaux de l'infanterie et les étendards de la cavalerie, l'artillerie, l'aviation et les chars d'assaut.

Elle a confondu dans ses vivats les trois illustres maréchaux de France, les vaillants chefs qui ont commandé sous leurs ordres et les magnifiques pollus qui étaient plus impassibles encore l'an dernier sous la pluie d'obus qu'aujourd'hui sous la pluie de fleurs.

Entre les défenseurs du droit, la conscience populaire n'a pas fait de distinction ! Elle sait qu'il a fallu le concours de tous les dévouements groupés autour du gouvernement de la République et des gouvernements alliés pour écarter le plus redoutable péril dont ait été menacée la liberté.

La France aura le droit d'être éternellement fière de la part qu'elle a prise à cette guerre universelle. Ses armées sont restées sur la brèche du début à la fin des hostilités; elles ont tenu le front le plus vaste et le plus exposé; elles ont eu en face d'elles les ennemis les plus puissants et les mieux organisés; elles ont accompli les efforts les plus prodigieux; elles ont subi les pertes les plus effroyables; elles ont sacrifié à l'avenir tout ce qu'elles ont pu lui donner du présent.

Par elles, la France a mérité devant le monde affranchi que sa fête nationale fût désormais un jour de gloire pour toute l'humanité.

Puisque j'ai, en cette minute divine, l'incomparable honneur de parler au nom de la patrie, laissez-moi vous prier, mon cher Président, de transmettre de ma part aux armées françaises l'expression passionnée de la gratitude et de l'admiration publiques.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments [illegible].

Signé : R. POINCARE.

Le Président du Conseil

AU MARECHAL PETAIN

Paris, 14 juillet. — Le président du conseil, ministre de la guerre, a transmis en ces termes au maréchal Pétain, commandant en chef les armées françaises, la lettre de félicitations du président de la République.

Mon cher Maréchal,

En m'associant aux sentiments exprimés par le chef de l'Etat, j'y veux joindre mon salut d'admiration patriotique à l'adresse de l'armée française, grande par ses chefs, grande par ses soldats.

Dans la magnificence de sa porte de gloire, Paris, où la France était accourue, leur a fait un accueil comme nul triomphateur n'en a connu jamais. Il n'y a pas dans notre belle histoire un plus beau moment de notre patrie. Qui de nous a vu ce jour a vécu.

Voici, demain, le retour au labeur de la vie nationale ! Tant d'héroïque dévouement ne doit pas être perdu. De la victoire de la guerre il reste à faire la victoire de la paix. La France compte sur ses soldats-citoyens.

Veuillez agréer, mon cher Maréchal, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : CLEMENCEAU.

AU MARECHAL FOCH

Paris, 14 juillet. — M. Clemenceau a, d'autre part, adressé la lettre suivante au maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées :

Mon cher Maréchal,

J'ai l'honneur de vous prier de transmettre aux commandants des contingents alliés qui ce matin en tête de l'armée française ont défilé sous vos ordres avec leurs glorieux drapeaux et étendards, les félicitations du gouvernement de la République. Avec Paris, toute la France a fait fête à nos grands alliés, fièrement représentés par d'admirables compagnons de victoire. Dites à leurs chefs notre haute gratitude, que nous achèverons d'une inébranlable amitié.

Veuillez agréer, mon cher Maréchal, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

G. CLEMENCEAU.

Télégrammes de félicitations

Paris, 14 juillet. — A l'occasion des fêtes de la Victoire, le président de la République a reçu de chaleureux télégrammes de félicitations du roi des Belges, du roi d'Italie, du roi de Grèce et du shah de Perse, auxquels il a aussitôt transmis ses remerciments.

Le président de la République a reçu d'autre part des télégrammes de nombreuses municipalités et Sociétés d'Alsace et de Lorraine exprimant leur inaltérable attachement à la grande patrie retrouvée.

LE PRESIDENT WILSON AU PRESIDENT POINCARÉ

Washington, 14 juillet. — Le président Wilson a télégraphié à M. Poincaré le salut fraternel du peuple des Etats-Unis, et les sentiments d'honneur et de joie qu'éprouve ce peuple d'avoir été associé à la France dans l'œuvre de libération de l'univers

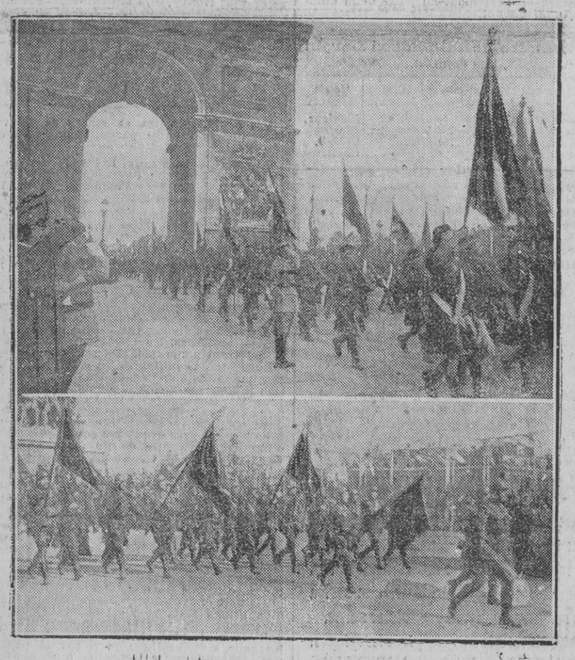

LES TROUPES BRITANNIQUES ET BELGES — Photos BRANGER

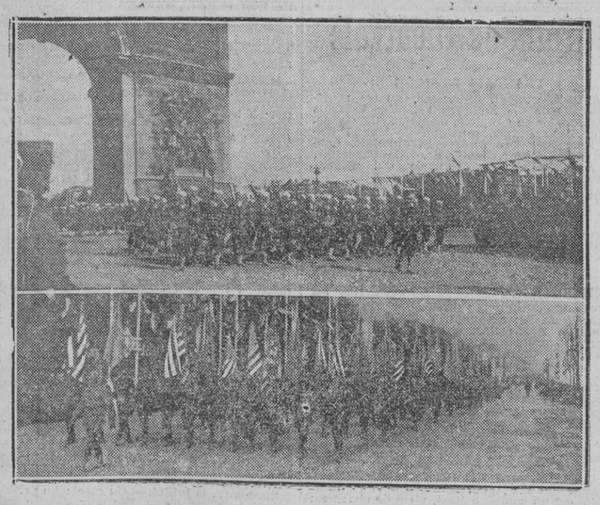

LES MARINS ET LES SOLDATS AMERICAINS — Photos BRANGER et ROL

LES MARÉCHAUX DE FRANCE SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

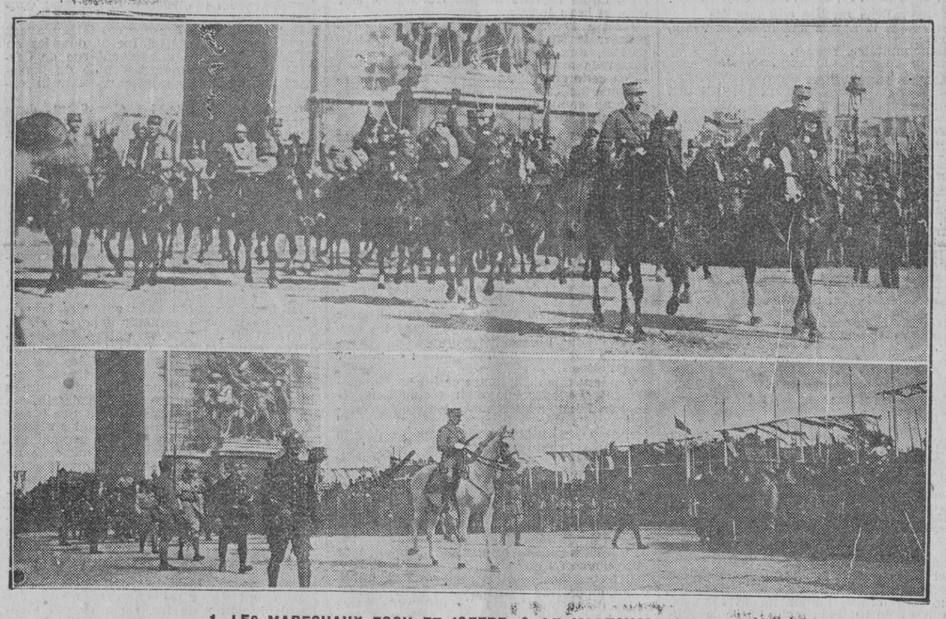

1. LES MARECHAUX FOCH ET JOFFRE 2. LE MARECHAL PETAIN — Photo BRANGER.

LE 14 JUILLET ET LA PRESSE

LE SACRE DE LA VICTOIRE

La Victoire est entrée hier matin dans Paris, écrit M. Robert de Flers (**du Figaro**) :

« Nous savions que depuis bien des jours elle était parmi nous. Mais elle était pour ainsi dire éparse, diffuse, abstraite. Nous ne l'avions pas vue. Nous l'avons vue hier matin. C'était Elle ! Et nous avons assisté à cette splendeur : le sacre de la Victoire. Pour une telle magnificence, il ne pouvait y avoir qu'une voûte : le ciel; qu'une cathédrale : Paris; qu'une religion : la France.

» Tout en ayant la conscience éblouie de vivre des heures incomparables dans l'histoire du monde, nous ne donnons à notre émotion toute sa profondeur qu'en songeant au jour lointain où, dans vingt, dans trente ans, nous dirons à nos enfants : « C'était le 14 Juillet 1919. » Une foule ardente et sage avait veillé toute » la nuit dans les rues pour attendre le retour » des troupes victorieuses. La population de » Paris en une semaine avait augmenté de » 3 millions d'habitants. Le jour se leva. Le » ciel était bleu, l'air léger, le soleil brillait. » A neuf heures du matin, sous l'Arc-de-Triom- » phe, parurent côte à côte le maréchal Joffre » et le maréchal Foch... Alors un peuple en- » tier... » »

LA MARCHE A LA GLOIRE

M. Stéphane Lauzanne (**du Matin**) a eu la vision de la France tout entière marchant à la gloire sous l'arche triomphale :

« Elle passa pendant une heure qui parut une minute. Elle passa pleine de force, d'ordre, d'union et de majesté. Elle passa montrant confondus dans ses rangs toutes les classes et toutes les sectes, tous les âges et toutes les forces.

» Et quand elle eut passé, quand le dernier soldat portant le dernier fanion eut défilé, quand le Président de la République, descendu de sa tribune, eut regagné son Elysée; quand la marée humaine eut envahi jusqu'à la voie triomphale, quand le cénotaphe d'or eut regagné sa place sous l'arche, quand il ne resta plus sur le parcours des héros que de la poussière, nous comprîmes que c'était la plus grande chose des siècles que nous venions de contempler, une chose où il y a au paroxysme tout ce qui depuis trois mille ans fait battre le cœur de l'humanité : de l'héroïsme, du sang, de la beauté, de la mort — et de la gloire. »

MESSE DE LA PATRIE

Apothéose que la France avait bien gagnée, dit le **Journal**, et plus belle encore qu'on n'osait la rêver :

« Jamais une foule humaine n'a pareillement flambé d'enthousiasme. Ceux qui n'étaient pas là parmi ces millions de spectateurs s'écrasant devant nos soldats, ceux qui n'ont point participé à cette indicible communion, ceux qui n'ont pas « vu » ne peuvent imaginer ce que fut cet immense flot jailli des cœurs. Aucun récit ne saurait leur en donner une idée. Cette fête ne fut rien d'autre que la plus grandiose et la plus passionnée manifestation du patriotisme français.

» Qui donc aurait eu l'âme assez pauvre pour ne pas se sentir soulevé d'un seul coup jusqu'aux sommets de l'émotion en saluant cet inoubliable cortège de nos armes ? Comment ne pas revivre intensément en une minute cinq ans d'angoisses et d'espoirs, d'ardeur et de pitié, de douleur et de résolution ? Comment garder les yeux secs et les lèvres closes ? Comment ne pas crier : « Merci ! » avec des larmes ? C'est ce qu'a fait à plein cœur hier le peuple de Paris, augmenté d'innombrables Français accourus de tous les points cardinaux du pays pour cette messe de la patrie ! »

LES POILUS SOUS L'ARC-DE-TRIOMPHE

M. Maurice Barrès (**Echo de Paris**) s'avoue submergé par les impressions que lui a données la scène, « qui était belle comme le tonnerre et les éclairs, » et il a eu cette vision au défilé des Français :

« Ce n'est pas la grâce alerte, harmonieuse des Italiens; ce n'est pas non plus ces lignes architecturale des Américains, qui s'avançaient comme une série de murs, ni la gravité aristocratique et religieuse des Anglais, qui marchent très lentement, presque processionnellement, les officiers tenant leurs épées droit devant eux comme des cierges. Nos soldats s'en vont d'une allure très libre, très disciplinée et très simple. En les voyant, je me dis : quel sens plein de réalité il faut donner à ce mot « bonhommes » qu'ils employaient pour se désigner entre eux. Les « bonhommes », c'est bien cela, une troupe magnifique et guerrière, et cependant remplie de la plus paisible bonhomie. Des paysans, des ouvriers pris à leur travail et à qui la caserne n'a, dirait-on, presque rien ajouté. Ils savent bien ce que signifie ce défilé sous cet Arc-de-Triomphe, aux acclamations de tout un peuple enivré de gratitude; tous ils ont mesuré la hauteur de la voûte de gloire sous laquelle ils défilent; mais dans ce sentiment profond, ils gardent l'allure quotidienne qui fut la leur durant ces cinq années de guerre. Seulement, que de visages blêmis et transfigurés par une flamme intérieure! »

HEURE D'EPOPEE

C'est une heure d'épopée que l'on a vécue hier, écrit M. Arthur Meyer (**Gaulois**), une heure qui efface tout, purifie tout, grandit tout; une heure où par-dessus Sedan, désormais réparé et racheté, la chaîne est renouée de notre passé glorieux :

« Nous avions un peu perdu la conscience de notre victoire : elle nous est rendue. C'est peut-être le trait dominant de cette splendide manifestation que le pays ait recouvré la sensation vivante et agissante d'être un pays victorieux. L'armée et le peuple de France ont hier écrit ensemble une superbe page d'exaltation nationale, de communion entre tous les enfants, militaires et civils, d'une même patrie. Je sais bien que, civils et militaires, les rédacteurs de l' « Humanité » les renvoient « à leurs cris, à » leurs flons-flons, à leurs danses ». Prenez garde, Messieurs de l' « Humanité » ! les soldats de la Victoire sauraient être demain les soldats de l'ordre et de la défense sociale. »

APRES L'APOTHEOSE

Le peuple français tout entier — car il y avait des provinciaux par milliers dans cette foule qui acclamait nos soldats — a communié profondément dans la religion de la patrie. Nous avons tourné avec une fierté joyeuse une page tragique et splendide de notre histoire nationale, écrit M. Charles Chaumet (**l'Avenir**). Il nous reste maintenant à écrire une suite de feuillets dignes de notre magnifique épopée :

« Après l'héroïsme guerrier, le labeur pacifique et fécond. A quoi bon avoir sauvé la France dans la guerre, si nous la laissons dépérir dans la paix ? A quoi bon avoir vaincu le Boche sur les champs de bataille, si nous permettons à l'Allemagne de prendre contre nous sa revanche économique ?

» Pour remédier à la vie chère et pour accroître le bien-être général, il faut accroître la production, non point la diminuer. Pour la France victorieuse, tous les Français au travail ! »

Même sentiment exprimé par l'**Eclair** :

« Tout en conservant pour la sauvegarde des frontières les éléments indispensables de l'armée active, rappelons au plus vite les réservistes qui manquent à l'activité nationale. Que ce 14 Juillet marque vraiment la fin de la guerre atroce, de la guerre contre laquelle nous avons fait la guerre ! Il importe que tous nos efforts soient désormais tendus vers ce but : empêcher par une politique sage et prévoyante le retour du fléau, et maintenir à la France la place que sa gloire incontestée lui crée parmi les nations. Telle est la vraie morale de la victoire. »

Jour d'enthousiasme à Paris et en Province

La soirée dans la Capitale

Paris, 14 juillet. — Malgré le temps pluvieux les réjouissances populaires ont eu ce soir un caractère d'enthousiasme général.

Sur les grands boulevards les batailles de confetti s'engagent avec acharnement.

L'embrasement des berges de la Seine, des ponts des Arts, de la Concorde, des Buttes-Chaumont, de Notre-Dame, de l'Ecole militaire, de l'Hôtel-de-Ville, du Trocadéro et des Tuileries est splendide et attire de nombreux spectateurs.

Un peu plus tard, des feux d'artifice sont tirés au Pont-Neuf, au viaduc d'Auteuil, au parc Montsouris, aux Buttes-Chaumont, à l'île Saint-Louis, etc. Enfin les feux de joie de la Butte-Montmartre, de la colonne de la Bastille et de la place de la Nation sont allumés.

Dans les Champs-Elysées, magnifiquement illuminés, la foule est immense. L'Arc-de-Triomphe de l'Etoile est brillamment illuminé, des projecteurs placés à son sommet sillonnent le ciel de leurs faisceaux lumineux. Le cénotaphe a repris la même place que le matin et la foule continue à défiler devant.

Un dîner militaire à l'Elysée

Paris, 14 juillet. — A l'occasion de la fête de la Victoire, le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont offert ce soir un dîner aux maréchaux de France, aux généraux commandant en chef les armées alliées, aux généraux commandant de groupes d'armées et de corps d'armées et aux vice-amiraux, inspecteurs généraux de la marine ou chefs de missions maritimes des nations alliées.

Etaient également invités des sous-officiers, des caporaux et des soldats décorés de la Légion d'honneur pour leur conduite au feu.

Une malencontreuse manifestation

Paris, 15 juillet. — Alors que Paris acclamait, avec tout l'enthousiasme de sa foi patriotique, les troupes glorieuses qui défilaient, un groupe se dirigeait vers le monument aux morts au cimetière du Père-Lachaise, ayant à sa tête deux porteurs de drapeaux rouges. Ces manifestants appartenaient à la Fédération des mutilés et l'Association républicaine des anciens combattants, présidée par M. Henri Barbusse.

Plusieurs incidents se sont produits au moment où le cortège se formait, place de la Trinité, et sur le parcours de cette manifestation, le long des boulevards extérieurs. Certes, la pensée de rendre hommage aux morts était respectable, mais la signification que les manifestants voulaient lui donner en arborant les étendards de la révolution était singulièrement déplacée. La foule le leur montra. Sur leur passage, elle s'ameuta et les conspua violemment. De sérieuses bagarres se produisirent. La police dut intervenir. De véritables corps à corps se sont produits. Il y eut une quinzaine de blessés, dont un agent. Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

En France et à l'étranger

Metz, 14 juillet. — Le 14 Juillet de la victoire a été fêté à Metz avec un enthousiasme indescriptible. Hier soir, toutes les cloches, mêlées à la voix grave de la Mutte, annoncèrent joyeusement la fête; le canon donnait la réplique.

Tout Metz se pressait à la magnifique retraite militaire qui traversa la ville brillamment illuminée.

Ce matin, les trains ont déversé des milliers de campagnards qui venaient assister à la revue militaire passée dans l'île Saint-Symphorien par le général de Maud'huy.

Après la remise des décorations, les troupes ont défilé, suivies de nombreuses Sociétés, au milieu de l'enthousiasme de la foule.

Lyon, 14 juillet. — Le 14 Juillet a été célébré avec un empressement et une dignité remarquables. Ce matin, les troupes de la garnison et un détachement de troupes italiennes ont été passées en revue sur la place Bellecour. Une tribune spéciale avait été réservée aux mutilés de la guerre et aux infirmières de la Croix-Rouge.

Les troupes italiennes ont été très applaudies.

Le Havre, 14 juillet. — La revue du 14 Juillet de la Victoire a été passée, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par le contre-amiral Didelot, gouverneur maritime. Les armées alliées étaient représentées par le général Deruette, commandant la place belge; le général Barrovs, commandant la base anglaise, et le capitaine Bushman, commandant la base américaine.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 14 juillet. — A l'occasion de la Fête nationale française, partout flottent les couleurs françaises et belges. Une foule énorme circulait dimanche dans les rues, arborant des cocardes aux couleurs françaises. Les vitrines des grands magasins sont ornées de couleurs françaises et belges. Les anciens sous-officiers de Belgique avaient organisé un déjeuner pour fêter la victoire. Des toasts chaleureux ont été échangés à la gloire des soldats français, à M. Poincaré et au souverain belge.

EN ITALIE

Milan, 14 juillet. — A l'occasion du 14 Juillet, un cortège, précédé des autorités ainsi que d'officiers français et italiens, s'est rendu au cimetière pour saluer le tombeau des quatre-vingts militaires français tombés en Italie et déposer des couronnes. Le consul de France, le commandant de la base française, le général Rocca et le préfet ont prononcé des discours.

AUX ETATS-UNIS

New-York, 14 juillet. — La Fête nationale française, appelée ici « Bastille Day », a été célébrée ce matin. Des palmes et des couronnes ont été déposées au pied de la statue de Jeanne-d'Arc, inaugurée en 1917 par M. Viviani et le maréchal Joffre.

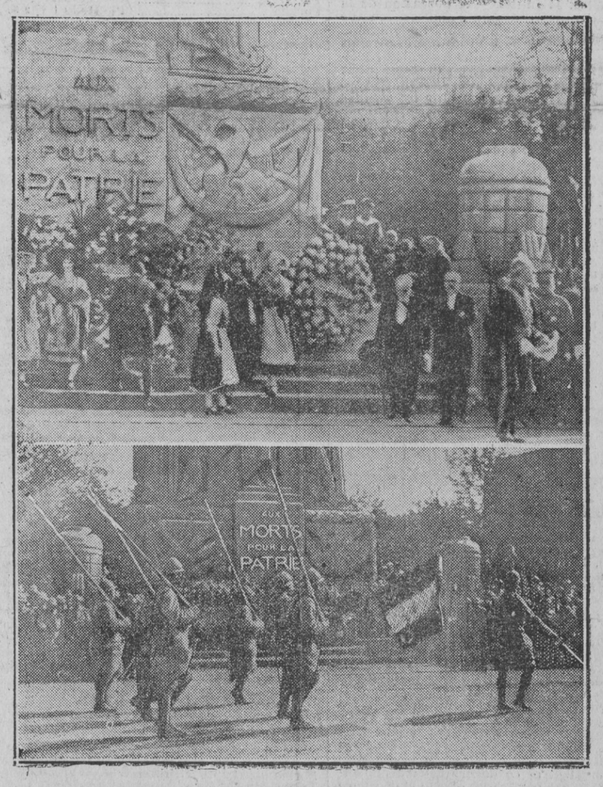

1. L'HOMMAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 2. LE SALUT AUX MORTS POUR LA PATRIE — Photo ROL

1. LE DEFILE DES CHARS D'ASSAUT — Photo ROL 2. LES TROUPES MAROCAINES — Photo BRANGER

A LA CHAMBRE

Légion d'honneur

Paris, 15 juillet. — Dans sa séance du matin, la Chambre a commencé à discuter le projet autorisant des nominations et des promotions dans la Légion d'honneur pour récompenser les services exceptionnels rendus au titre civil au cours de la guerre.

Au cours du débat, **M. Pams**, ministre de l'intérieur, a déclaré qu'il était indispensable de voter ce projet avant les élections, et que toutes garanties de mérite des candidats étaient données par l'intervention des parlementaires de chaque département.

A la demande de **M. Louis Marin**, on a décidé de réserver les croix accordées par la présidence du conseil aux seuls Alsaciens-Lorrains.

La suite du débat a été renvoyée au lendemain.

Le chômage du 21 juillet

AU CONGRES SOCIALISTE

Paris, 15 juillet. — Cette nuit, au sujet de la grève du 21 juillet, M. Jean Longuet a donné lecture d'une motion dans laquelle les socialistes constatent que « pour la première fois dans l'histoire, la classe ouvrière des trois plus grands pays de l'Europe occidentale organise une démonstration qui comporte en Italie et en France la cessation du travail. »

Rappelant les buts essentiels de cette grève, la motion invite les militants à donner à cette manifestation « toute l'ampleur et toute la gravité qu'elle doit avoir ». C'est à l'unanimité que la motion ci-dessus fut votée, après toutefois que des orateurs eurent indiqué les difficultés possibles que pourrait rencontrer la C. G. T. pour assurer le succès de son « mouvement », si celui-ci apparaissait aux masses ouvrières comme résultant d'une influence de « politiciens » sur la C. G. T.

ITALIE

Un vote de confiance au cabinet Nitti

Rome, 15 juillet. — Hier, à la Chambre, M. Nitti, parlant de la politique étrangère, a déclaré, au sujet de prétendues déclarations dans lesquelles le maréchal Douglas Haig aurait dit que les Italiens n'avaient pas fait grand'chose pendant la guerre, que l'ambassadeur d'Angleterre s'est rendu au ministère des affaires étrangères pour les démentir. Elles ont été d'ailleurs démenties aussi par l'officieuse agence Reuter.

A propos des résultats de la Conférence de Paris, M. Nitti a déclaré : « Nos frontières au nord sont connues, et sur la question de l'Adriatique nous défendons notre programme avec mesure et dignité. »

M. Nitti a ajouté qu'il fallait réagir contre la campagne qui tend à diviser les alliés. Le gouvernement prendra s'il est nécessaire des mesures sévères contre la presse. La collaboration avec les alliés doit être intime et cordiale; il ne faut pas créer des difficultés après avoir tant souffert.

Parlant de la grève des 20 et 21 juillet, M. Nitti a dit :

« L'Italie est le seul pays où cette grève n'est pas justifiée. Le gouvernement est d'ailleurs prêt à faire face à la grève générale et à défendre l'ordre. L'Italie ne doit pas intervenir, a ajouté le ministre, ni en Russie ni en Hongrie, à condition qu'elles ne viennent pas contre nous. Nous avons décidé de retirer une grande partie de nos contingents qui se trouvent à l'étranger. »

M. Nitti a demandé à la Chambre de commencer demain la discussion des douzièmes provisoires nécessaires jusqu'au 31 décembre.

L'ordre du jour de confiance a été approuvé par 257 voix contre 111.

Nouvelle agitation en Italie

Rome, 15 juillet. — Une certaine agitation est signalée dans plusieurs villes du nord de l'Italie, notamment à Turin et à Gênes, où une active propagande est faite actuellement en vue de la grève générale. Des désordres sont signalés à Venise, à Trévise et dans d'autres localités de la Vénétie. Aucun événement grave ne s'est produit jusqu'ici.

ANGLETERRE

A propos de l'extradition du kaiser

Londres, 14 juillet. — Le Foreign Office n'a reçu aucune espèce de confirmation de la nouvelle publiée par la « Deutsche Allgemeine Zeitung » suivant laquelle le gouvernement hollandais aurait consenti à l'extradition du kaiser.

HOLLANDE

L'ex-kaiserin intercède pour son mari

Amsterdam, 14 juillet. — L'ex-kaiserin d'Allemagne a télégraphié à la reine de Hollande pour implorer son intervention auprès de la reine d'Angleterre et du gouvernement britannique afin que suite ne soit pas donnée au projet d'extradition de l'ex-kaiser.

SUISSE

Grève générale des typographes

Berne, 15 juillet. — Les typographes suisses demandent la semaine de 42 heures pour les linotypistes. Les imprimeurs n'ayant pas accordé cette concession, la grève générale a éclaté lundi matin.

Quelques journaux seulement ont paru en Suisse.

Le conseil fédéral est intervenu pour amener la conciliation.

ARGENTINE

La réglementation de la vente des boissons alcooliques

Buenos-Ayres, 13 juillet. — Le gouvernement a déposé au Congrès un projet de loi contre l'alcoolisme. Le projet limite la vente de toutes les boissons alcooliques, taxant d'une patente de 2,000 à 10,000 piastres les boutiques spécialement autorisées à leur débit, et interdisant leur vente à tous autres magasins sous peine de prison.

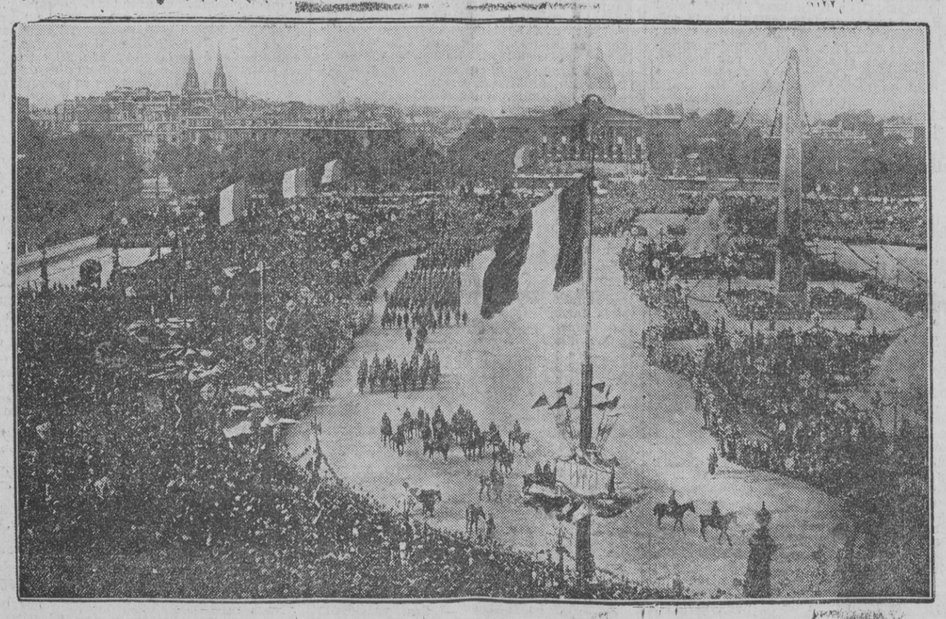

LE DEFILE PLACE DE LA CONCORDE — Photo BRANGER.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement prend des mesures énergiques contre la cherté de la vie

Les ministres ont pris de nouvelles décisions pour la lutte contre la vie chère.

1° Le système de baraques de vente de denrées, qui a donné des résultats satisfaisants dans les milieux où il a pu être appliqué, sera doublé à Paris, et créé dans les centres populaires.

2° Des restaurants à prix fixe, bon marché, seront organisés à Paris et dans les départements, par les soins du ravitaillement.

3° Les stocks alimentaires de guerre seront mis directement à la disposition du public par divers organismes, et notamment par l'entremise des Sociétés coopératives auxquelles des facilités spéciales seront données à cet effet.

4° Un service de répression de la spéculation illicite sur les denrées et objets de première nécessité est constitué au sous-secrétariat du ravitaillement, et doté d'une police spéciale pour les recherches et les poursuites contre les mercantis.

En outre, le Parlement sera saisi d'un projet de loi prolongeant la législation actuelle contre la spéculation et renforçant les pénalités. Tomberont sous l'application du nouveau texte, les manœuvres de hausse intéressant les denrées alimentaires, les combustibles, les vêtements, les chaussures et autres marchandises de première nécessité; le trafic des wagons et des moyens de transport, et les locations immobilières.

Outre l'élévation du taux des amendes, pouvant aller jusqu'au double du bénéfice illicite, et la durée de l'emprisonnement, ce projet prévoit l'application de peines accessoires, comme l'interdiction des droits civiques et politiques, la fermeture temporaire ou définitive de l'établissement ou sa vente, l'insertion du jugement de condamnation.

Les dispositions de la loi Bérenger et l'article du Code pénal concernant les circonstances atténuantes ne pourront pas être appliquées. Enfin, le projet proroge les dispositions et sanctions concernant l'affichage du prix des denrées et boissons alimentaires, et les étend aux combustibles, vêtements, chaussures et chambres d'hôtel.

Un certain nombre de spéculateurs laissant séjourner en grande quantité des denrées alimentaires sur les quais et dans les magasins des gares et des ports au delà des délais réglementaires, le gouvernement va demander d'urgence au Parlement l'autorisation de faire vendre aux enchères les marchandises laissées indûment en dépôt.

CHEZ LES SOCIALISTES

Le conseil national décide de refuser de voter la ratification du traité

Paris, 15 juillet. — Après le refus de ratification du traité de paix, deux motions ont été présentées hier au conseil national du parti socialiste : une motion Renaudel, qui considère que le parti socialiste ne peut accepter de ratifier le traité; une motion Daniel Renoult, qui demande d'exclure du parti tous ceux qui voteront pour la ratification du traité. Une résolution signée par M. Mayoux demande l'adhésion à la troisième Internationale et le communisme intégral.

A ce moment, M. Albert Thomas prend la parole et déclare qu'il accepte la motion Renaudel, mais qu'il réserve sa liberté au moment du vote, selon ce que lui dictera l'intérêt socialiste et national.

Le vote sur les motions a donné les résultats suivants : motion Renoult, 960 voix; motion Renaudel, 437 voix; motion Mayoux, 24 voix; abstentions, 2; absents, 56.

Dans la séance de nuit, on a discuté le cas des vingt-deux députés qui ont voté les crédits militaires. Onze d'entre eux ont du reste déjà trouvé des circonstances atténuantes aux yeux de beaucoup de délégués socialistes.

M. Grenier a pris ensuite la parole pour soutenir qu'on ne peut exclure les députés qui ont voté les crédits militaires, alors qu'on a toléré que pendant la guerre MM. Raffin-Dugens, Alexandre Blanc et Brizon, les trois députés kienthaliens, poursuivent une politique toute personnelle, sans tenir compte des décisions des Congrès.

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Le Jour de Gloire

A PARIS

L'APRÈS-MIDI

Paris, 14 juillet. — Cette après-midi, bien que de temps à autre tombent quelques averses, une foule énorme a circulé sur tous les points de la capitale. Des bals organisés aux carrefours rassemblent des centaines de danseurs.

Dans les larges avenues du centre de la ville, aussi bien que dans les rues plus étroites de la périphérie, règne une allégresse qui se manifeste de diverses façons. Là, des chœurs s'improvisent autour d'un chanteur qui fait reprendre au refrain la « Madelon de la Victoire ». Là, des cortèges se forment, précédés de drapeaux et de fanfares. La circulation des voitures est devenue presque impossible à partir de trois heures de l'après-midi.

Sur les grands boulevards la foule est considérable.

L'affluence est très grande aux gares, où les habitants de la banlieue qui ont passé la nuit dernière à Paris reprennent leurs trains.

Sur l'avenue des Champs-Elysées, les curieux défilent sans cesse, admirant la magnifique décoration de la voie triomphale. Le cénotaphe a été replacé sous l'Arc de triomphe, et le public ne cesse de l'entourer.

Place de la Bourse, un concert, avec fête de gymnastique très bien réussie, a attiré beaucoup de monde.

Sur les boulevards extérieurs, la fête de Montmartre obtient un grand succès.

La ville de Paris a organisé de nombreuses matinées pour les enfants des écoles.

Enfin des représentations gratuites ont été données à l'Opéra, à la Comédie-Française, à l'Opéra-Comique, à l'Odéon et dans les principaux théâtres.

Dans les hôpitaux, où des concerts avaient été organisés à leur intention, les malades ont pris aussi leur part des réjouissances nationales.

Un hommage des concitoyens du maréchal Foch

Paris, 14 juillet. — Le maréchal Foch a été hier l'objet d'une manifestation d'affectueuse admiration de ses concitoyens, familièrement réunis dans son salon même. La colonie tarbaise avait tenu en effet à marquer par la remise d'un souvenir précieux la part toute particulière qu'elle prend à l'admiration de tous. Et groupés autour de M. Jean Dupuy, de M. Desplas, du docteur Paul, de M. Fourcade, les originaires de la région de Tarbes offraient au maréchal un buste magnifique du maréchal lui-même, sculpté avec amour et le plus beau talent par le sculpteur Michelet.

En quelques mots, simples, précis, où perçait une belle émotion, M. Jean Dupuy offrit ce buste au maréchal, au nom des originaires de la petite patrie, sauvée en même temps que la grande.

Et, sur le même ton d'aimable cordialité, le maréchal répondit en célébrant, lui aussi, cette petite patrie dont l'amour est resté au cœur de tous, qu'on n'oublie jamais, où l'on revient toujours. Puis, faisant le tour de l'assemblée, le maréchal serra la main à tous, offrant à tous ses remerciments.

En province

Marseille, 14 juillet. — La revue du 14 juillet a été très brillante; des contingents français ou britanniques y prenaient part. Elle a été très émouvante par la remise des décorations à de grands blessés et à des veuves de guerre. Elle a été passée au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Nantes, 14 juillet. — La fête de la Victoire a été célébrée à Nantes avec un grand enthousiasme. Après la revue, les troupes de la garnison ont défilé dans les principales rues de la ville, dont toutes les maisons avaient été pavoisées. La population, qui se pressait en foule sur le passage des soldats, leur a témoigné par ses applaudissements et ses vivats ses sentiments d'affection et de reconnaissance.

A l'étranger

Bruxelles, 14 juillet. — A l'occasion de la Fête nationale française, l'ambassadeur de France, en présence du général Rouquerol et des officiers de la maison militaire, a remis à la Société des combattants français de 1914-1918 résidant à Bruxelles un drapeau offert par les dames de la colonie.

L'ambassadeur a reçu ensuite les comités des diverses sociétés françaises, qui ont exprimé leur attachement à la France et au Président de la République. L'ambassadeur a remercié et levé son verre à la France et à M. Poincaré.

Anvers, 14 juillet. — Ce matin a eu lieu, au bord de l'Escaut, en présence du 15e chasseurs alpins et de deux vedettes, le salut aux drapeaux alliés.

Après le défilé des troupes, la musique s'est rendue à l'hôtel de ville, où elle a donné une aubade à l'administration communale.

Vers midi a eu lieu le défilé des troupes comprenant des unités belges, américaines, anglaises et françaises. Au moment où les soldats passaient devant les tribunes, des dames leur ont jeté des fleurs. Le long des avenues se trouvaient les enfants des écoles avec des drapeaux aux couleurs des alliés. Une foule immense massée sur tout le parcours a fait une chaleureuse ovation aux soldats.

EN ITALIE

La bonne entente franco-italienne doit se poursuivre pendant la paix

Rome, 14 juillet. — Recevant au Palais Farnèse la colonie française, l'ambassadeur de France a prononcé un discours dans lequel, tout d'abord, il a exalté la victoire.

« La paix que consacre cette journée du 14 juillet, a-t-il dit, est une paix de justice, de justice modérée et scrupuleuse. Ce n'est un secret pour personne que dans les questions vitales qui nous intéressaient plus directement les conditions de la paix ne se confondent pas avec les vues que nous avons apportées à la Conférence. Le souci supérieur d'une entente étroite avec nos vaillants alliés nous a conduits à les modifier au cours des négociations. Cela ne nous empêche pas de porter à tous nos alliés les sentiments affectueux et indestructibles qu'ils méritent ni de discerner toute l'importance de ce que nous avons obtenu et de ce que la paix nous donne. »

Puis, abordant la question des rapports avec les alliés et plus particulièrement avec l'Italie, l'ambassadeur a ajouté :

« Victorieux avec nous, nos alliés sont avec nous gagnants de la formidable partie où se sont joués contre le despotisme militaire leur indépendance, leurs destinées, leur civilisation. La liquidation du défunt empire austro-hongrois est en cours. Personne ne saurait mettre en doute la sympathie qui correspond de notre part à l'intérêt si légitime avec lequel nos alliés italiens en attendent la suite et la fin dernière, la frontière naturelle, barrière inviolable dont elle leur assure dans l'avenir le bénéfice qu'on n'apprécie à sa juste valeur que lorsqu'on ne l'a pas soi-même.

» Un jour prochain viendra, j'en ai la conviction, où, dans leur unité réalisée, en présence de leurs destinées nationales accomplies, nos alliés d'hier, d'aujourd'hui et de demain prononceront sur le temps que nous vivons et sur le rôle de chacun le jugement serein, équitable et pratique dont nous répond leur haut sens national.

» En attendant, aucune difficulté passagère, encore moins aucune rancœur, ne doivent nous détourner de travailler à maintenir unis dans cette après-guerre, que nous pourrons bientôt appeler la paix, les deux peuples généreux qui ont été unis dans la guerre. »

La lutte contre la vie chère

Rome, 14 juillet. — Un décret royal détermine la constitution dans chaque commune d'une commission à nommer par le maire et qui sera composée de travailleurs, de commerçants et de chefs des établissements agricoles. Cette commission aura pour mandat d'établir des prix maxima. Le décret fixe des peines très sévères contre les violations des prix maxima et contre ceux qui voudraient imposer par la violence des prix inférieurs.

EN SERBIE

La fête du roi Pierre

Belgrade 13 juillet. — Aujourd'hui, à l'église orthodoxe des saints Pierre et Paul, a été célébrée en grande solennité, pour la première fois depuis la libération du pays, la fête onomastique du roi Pierre. Dans toutes les villes du royaume, cet hommage au roi a revêtu un caractère de grande fête nationale.

A Belgrade, le prince Alexandre, accompagné de généraux, d'officiers et de représentants des armées françaises et anglaises, a traversé la ville à cheval pour se rendre à l'église; après le « Te Deum », une grande revue des troupes a eu lieu.

EN RUSSIE

Un détachement de l'armée du Nord en retraite devant les rouges

Stockholm, 12 juillet. — Communiqué esthonien de vendredi :

Sur le front de Werhof un détachement de l'armée du nord a été contraint de se retirer sur la ligne Pskof-Kobbi-rivière Tsherjoka, sous la pression de forces ennemies considérables.

Nos troupes ont arrêté l'avance ennemie sur la rivière Tsherjoka.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Saint-Cloud

LUNDI 14 JUILLET

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE L'ARTOIS (à réclamer), 2,500 fr., 800 mètres. — 1er, *Artemis* (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild; 2e, *La-Primadora* (Marsh), à M. Walter Hart; 3e, *Loretta* (Bellhouse), à M. Louis Gagé.

Non placés : Mante (Sharpe), Sursee (O'Neill), Sartrouville (M. Allemand).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une demi-longueur.

Artemis (Isard et Séléné), est entraîné par Cl. Duval.

PRIX DE L'ARGONNE, 4,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Ariodant* (M. Allemand), au vicomte de Rivaud; 2e, *Eckmuhl* (Garner), à M. A. Eknayan; 3e, *Croix-de-Guerre-II* (Mac Gee), au baron R. de Rothschild.

Non placés : Rodia (Bellhouse), Rain-Water (Bottequin), Berybourg (Sharpe), Coquelicot (Atkinson), resté au poteau; Dobroudja (Bouillon), Qui-y-Pense (R. Stokes), Randolph-II (J. Jennings), Tricolore (A. Marsh), Bigourdane (R. Brethès).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à trois longueurs.

Ariodant (Rabelais et Xylène), est entraîné par G. Cunnington senior.

PRIX DE LA SOMME (à réclamer), 3,000 fr., 1,400 mètres. — 1er, *Le-Doge-II* (Belmondo), à M. Léon Houet; 2e, *Chulapa* (E. Doumen), à M. Grégoire Filipesco; 3e, *Raglan* (Ed. Haës), à M. Edward Haës.

Non placés : Mourad (O'Neill), Créduleu (Eudeline), Doride-II (Atkinson), Testri (R. Sauval), La-Faucheuse (J. Doumen), Hermanita (Boullenger), Sagonte (Gauthier), Préface (E. Barbé), Chadec (Bellhouse), Gala-Mara (Garner), La-Charpraie (Stokes), Cordelière (Marsh).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une longueur et demie.

Le-Doge-II Profanes et La-Durance), est entraîné par E. Pantall.

PRIX DE VERDUN, 20,000 fr., (en outre 1,000 francs à l'éleveur), 1,600 mètres.

1. **Saint-Souplet** (Sharpe), à M. Jean Stern.
2. **Velizy** (Garner), à M. Georges Bouzin.
3. **Zizanie-II** (J. Cooke), au vicomte du Pontavice.
4. **Artypolée** (Marsh), à M. Henri Balsan.

Non placés: Cocher (Bellhouse), Kings-Cross (E. Ellemand), Royal-Spade (F. Rovella), Maraussan (Korb), Roxburg (Lancaster), Saint-Moritz (Bottequin), Camouflet (Mac Gee), Bambino (J.Jennings), Stéarine (Bouillon), Churruca (G. Thomas), Fenton (Hanson), Pamir (M. Allemand), Dabourg (R. Brethès), Maskara (G. (Stokes).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à trois quarts de longueur; le quatrième à une courte tête.

Saint-Souplet (Gorgos et Sapienta), est entraîné par Newton.

PRIX DE LA CHAMPAGNE (handicap), 5,000 francs, 2,100 mètres. — 1er, *Pin* (M. Allemand), au marquis de Villamejor; 2e, *Cingh* (Lancaster), à M. Georges Eymard; 3e, *Good-Luck II* (R. Ricard), à M. Fauquet-Lemaître.

Non placés : Simarra (R. Stokes), La-Fête (Bellhouse), Analyse (Bouillon), James-the-First (E. Allemand), Képi-Rouge (Boullenger), Bourre-de-Soie (G. Martin), La-Biètre (Hamon), Usatova (R. Brethès), Niémen (Rodain), Source-Pure (G. Thomas).

Gagné d'une encolure; même distance du second au troisième.

Pin (Bay-Cherry et Sandaraquelle), est entraîné par Jean Lieux.

PRIX DE L'YSER, 3,000 fr., 800 mètres. — 1er, *Céphalonie* (A. Lane), à M. C. Rannucci; 2e, *Far-West* (Atkinson), à M. Emile Atkinson; 3e, *Popena* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placés : Blind-Fate (Mac Gee), Staphylin (Micalewaithe), Opprimé (Sharpe), Helvetia (Garner), Florina-III (E. Allemand), Caliban (Lancaster), Fatal-Beauty (Stokes), Faucheur-de-Lauriers (Bellhouse).

Gagné d'une encolure; le troisième à une longueur.

Céphalonie (Jacobi et Photime), est entraîné par H. Count.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Artémis	G	44 50	19 50
—	P	22 »	11 »
La-Primadora	P	28 »	24 50
Ariodant	G	224 50	98 50
—	P	63 »	25 50
Eckmuhl	P	18 »	8 50
Croix-de-Guerre-II	P	19 50	9 50
Le-Doge-II	G	95 »	54 »
—	P	39 50	20 50
Chulapa	P	88 »	58 50
Raglan	P	48 »	22 50
Saint-Souplet	G	79 »	72 »
—	P	37 50	23 50
Velizy	P	40 »	14 50
Zizanie-II	P	186 »	65 50
Pin	G	65 »	44 50
—	P	23 »	13 »
Cingh	P	19 50	10 50
Good-Luck-II	P	18 50	8 50
Céphalonie	G	224 50	116 50
—	P	44 50	27 50
Far-West	P	24 50	16 »
Popena	P	20 50	9 50

COURSES DE BAZAS

Voici le programme des courses au trot et au galop qui auront lieu le dimanche 3 août 1919, à 15 h. 30 :

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (arabes purs, 3e groupe complémentaire) : 350 francs au 1er et 150 fr. au 2e, pour chevaux de 3 ans, de pur sang arabe issus d'étalons nationaux; le 3e recevra 75 fr. sur les entrées. Distance 1,800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 22 juillet, avant 2 heures de l'après-midi, au secrétariat de la Société d'Encouragement, 3, rue Scribes, à Paris.

Prix de la Ville de Bazas (au trot monté ou attelé), 400 fr., pour chevaux entiers et juments âgés de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, n'ayant pas gagné une somme totale de 1,500 fr. : 250 fr. et les entrées au 1er; 100 fr. au 2e; 50 fr. au 3e. Distance, 3,200 mètres.

Engagements jusqu'au dimanche 27 juillet avant 2 heures du soir, chez M. A. Gourgues, secrétaire de la Société hippique à Bazas.

Prix de la Société (course de haies, à réclamer), 800 fr., dont les deux tiers des entrées au second et l'autre tiers au 3e, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance, 2,800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 23 juillet avant 14 heures, 10, rue Treilhard, à Paris.

Prix de la Société d'Encouragement (hors série), 500 fr. pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné un prix de 1,500 fr. ou reçu pareille somme comme second, 60 kilos. Distance, 2,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 2 juillet, au secrétariat de la Société d'Encouragement, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang (au trot monté ou attelé), pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3, 4, 5 et 6 ans : 375 fr. et les entrées au 1er; 150 fr. au 2e, 75 fr. au 3e. Entrée, 20 fr., moitié forfait s'il est déclaré le mercredi 30 juillet avant midi, chez M. André Gourgues, secrétaire de la Société Hippique à Bazas. Poids pour âge pour les chevaux montés. Poids libre pour les chevaux attelés. Distance : 3,200 mètres.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (course de haies) : 800 fr. au 1er, 200 fr. au second, le 3e triplera son entrée, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné 10,000 fr. Distance, 2,800 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 22 juillet avant 14 heures. 10, rue Treilhard, à Paris.

COURSES DE TOULOUSE

Résultats de la journée du 13 juillet :

Prix de la Société d'Encouragement (au trot monté), 1,000 fr., 2,200 mètres environ. 1 inscrit. Normande (le propriétaire), à M. Sourroubille. Temps, 3 m. 46 s. 2/5.

Prix du Désert (arabes purs), 2,000 fr., 2,000 mètres environ : 1er, Mahon (Tronqua), à M. F. de Saint-Jayme; 2e, Babouna (le propriétaire), à M. Lucien Durand; 3e, Soultani (le propriétaire), à M. H. de Royer.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 7 fr. 50; placés, 6 et 7 fr..

Prix de l'Elevage, 3,000 fr., 2,200 mètres environ : 1er, Agir (Teisset), à M. Dominique Forest; 2e, Le-Coq (Soubagné), à Mme de Monbel; 3e, Priscus (J. Duforez), à M. Bernard Toulet.

Non placés : Faneur-II, T'en-Fais-Pas.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 13 fr.; placés, 8 fr. 50 et 10 fr.

Prix de Restes (anglo-arabes et demi-sang anglo-arabes qualifiés), 2,000 fr., 2,200 mètres environ; 1er, Sacré-Boche (Tronqua), à M. de Saint-Jayme; 2e, Sous-Marin-II (Couderc), à M. P. Comet); 3e Kamelotar (H. Rivière), à M. de Saint-Jayme.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 12 fr. 50.

Prix Saunhac (course de haies), 1,000 fr., 3,000 mètres environ : 1er, Avitz-II (de Fournas), à M. Peyre; 2e, Le-Prince-Noir (Soubagné), à Mme de Monbel.

Non placé : Orbedor.

Pari mutuel. — Pesage : Gagnant, 11 fr. 50.

CYCLISME

A PARIS

Linart gagne le Grand-Prix de la Paix

Le Belge Linart a enlevé régulièrement lundi le Grand-Prix de la Paix sur son rival Georges Sérès, qui conserva la tête jusqu'à la 42e minute, mais fut passé ensuite sans lutte.

Voici les résultats :

Grand-Prix du 14-Juillet, finale : 1. Peyrode; 2. Trouvé, à une longueur; 3. E. Louet.

Prix des Etrangers (handicap, 800 mètres) : 1. Polledri (S. C. R.); 2. Groslimond (25); 3. Badenas (10).

Brassard des 500 mètres : Trouvé reste détenteur avec 33 s. 3/5.

Course de primes : 1. Groslimond; 2. Requis; 3. E. Paillard.

Grand-Prix de la Paix (une heure derrière grosse motos) : 1. Linart; avec 72 kil. 250; 2. Sérès, à un tour 3/4; Suter et Colombatto ont abandonné.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Marseille, 15 juillet. — Ce matin a été donné le départ de la 9e étape du Tour de France cycliste, qui est courue sur le parcours Marseille-Nice. Ont signé au contrôle de départ : Lucotti, Nempon, Alavoine, Duboc, Lambot, Barthélemy, Vandaelle, Steux, Scieur, Goethals, Christophe, Coomans.

Le signal du départ définitif a été donné à deux heures au Redon, banlieue à 7 kilomètres de Marseille.

Masselis a abandonné à la suite d'une blessure à la cheville.

Toulon, 15 juillet. — Le premier peloton de coureurs du Tour de France cycliste arrive à 4 h. 40; il est composé de Lucotti, Alavoine, Duboc, Lambot, Barthélemy, Scieur, Goethals et Nempon.

Deux minutes après arrivent Christofe et Vandaele. Ce dernier s'est légèrement blessé à l'épaule et à la main gauche dans une chute. Il continue néanmoins.

Coomans arrive à 5 h. 35; il est en retard par suite d'une erreur de route et d'un accident de machine (chaine brisée).

Hyères, 15 juillet. — Les premiers coureur du Tour de France cycliste arrivent en peloton à 5 h. 40, et signent dans l'ordre suivant :

Alavoine, Duboc, Lambot, Lucotti, Christophe, Barthélémy, Steux, Scieur, Goethals, Nempon, Vandaele. Ce dernier repart à 6 h. 10, après s'être fait panser. A 6 h. 40 passe Coomans, qui s'était égaré deux fois en route.

LE MATCH SPEARS, SERGENT, POULAIN

Le gala cycliste du 6 juillet, dont un malencontreux orage faussa les résultats, sera offert à nouveau au public bordelais dimanche 20 juillet, dans son intégralité, par le Vélodrome du Parc, à Caudéran. Espérons que, cette fois-ci, le temps nous sera favorable, et que la question pendante de supériorité entre les trois cracks Spears-Poulain-Sergent, sera nettement résolue à la satisfaction de tous les sportsmen.

BORDEAUX

La Fête de la Victoire

Les exigences de la mise en page ne nous ont pas permis, hier, de donner en entier le compte rendu de la superbe manifestation qui s'est déroulée lundi matin sur les Quinconces et sur la place de la République (place Magenta). Nous rétablissons ci-dessous quelques-uns des passages qui manquaient à cette relation :

LES DECORATIONS

Voici les distinctions remises au cours de la revue :

LEGION D'HONNEUR

Officiers

MM. lieutenant-colonel Faurès, du 144e; sous-intendant militaire Fouquet; commandant Communal, commandant le dépôt des P. G. de la 18e région; Bernard et Aymé, officiers d'administration principaux.

Chevaliers avec croix de guerre

MM. Giraud, aumônier du 144e; Baudère, lieutenant au 509e R. A. S.; Humeau, sous-lieutenant au 137e R. I.; de Batz, sous-lieutenant au 7e R. I.

Chevaliers

MM. Labordère, capitaine au 137e; Derre, capitaine; Soulé, médecin-major; Lestrade, lieutenant au 3e R. A. P.; Besse, lieutenant au 135e.

Décorations remises aux familles

Chevalier de la Légion d'honneur, M. Penin, capitaine.

Médaille militaire, Tuquet, soldat.

Croix de guerre, Guionneau, soldat.

MEDAILLES MILITAIRES AVEC CROIX DE GUERRE

Aspirant Olphé, 144e R. I.

Adjudant Descalez, 18e R. I.

Sergents Jauze, 12e R. I.; Balère, 73e R. I.; Fédensieu, 35e R. I.; Delhuile, 23e R. I.; Naud, 143e R. I.; Blanc, 114e R. I.; Carré.

Maréchaux des logis Maumas, 257e R. A. C.; Perruc, 257e R. A. C.

Caporaux Perrère, 49e R. I.; Caulinat, 215e R. I.; Juilla, 127e R. I.; Arnaud, 159e R. I.;

Soldats Giraud, 89e R. I.; Tranchard, 49e R. I.; Laval, 164e R. I.; Patinet, 11e R. I.; Montane, 9e cuirassiers; Samalens, 24e R. I. C.; Boucher, 83e R. I.; Ouley, 9e R. I.; Mauriac, 57e R. I.; Jullian, 30e B. C. P.; Uteau, 220e R. I.; Raboutet, 167e R. I.; Delbos, 1er zouaves; Dupleix, 133e R. I.; Martinaud, 21e R. I. C.; Denis, 8e zouaves; Pottier, 142e R. I. P.; Turpin, 2e zouaves; Benhory, 234e régiment infanterie; Laville, 325e R. I.; Poumaux, 6e R. I.; Dalemane, 12e R. I.; Minvielle, 57e R. I.; Chêne, 39e R. I.; Vigier, 123e R. I.; Chevalier, 6e R. I.; Recegat, 9e R. I.; Azeau, 80e R. I.; Causse, 217e R. I.; Dubois, 206e R. I.; Mayoux, 401e R. I.; Guionneau, 78e R. I.; Asse; Carré, 319e R. I.

Médailles militaires

Abdeladin, 18e train; sergents Hazera; Lamothe, 307e R. I.

Croix de guerre

Ordre de l'armée : Soldat Ali ben Mabrouk ben Ali Bouib.

Ordre du corps d'armée : Soldat Pierre.

Ordre de la division : Sergent Crespin.

Ordre de la brigade : Sergent-fourrier Lafourcade; caporal Auberon.

Ordre du régiment : Lieutenant Prochard; caporaux Bret, Dugravier; soldats Penau, Gibierge, Dubois, Lachaume

LE DEFILE

L'infanterie, commandée par M. le lieutenant-colonel Faurès, du 144e, est à distance entière par section.

La musique du 100e d'infanterie ouvre la marche, suivie d'un bataillon mixte formé de compagnies du 144e et du 65e. Puis, vient une compagnie du 9e de tirailleurs algériens en costume réséda précédée de sa nouba.

Le 7e régiment d'infanterie coloniale vient d'arriver, comme on le sait, à Bordeaux.

Avec sa musique et sa compagnie de mitrailleuses, il est de la fête. Il est chaleureusement acclamé. comme les autres contingents, du reste.

L'artillerie, commandée par M. le colonel Dutilleul, vient ensuite et défile au trot, aux accents de ses trompettes. Elle est représentée par trois groupes montés de 75, un groupe lourd du 58e et deux groupes de 75 à tracteurs, du 14e.

Enfin, un escadron du 7e hussards, avec l'état-major du régiment, passe au galop et termine le défilé, qui a été fort beau.

L'HOMMAGE AUX MORTS

M. Séveilhac chante d'abord l'œuvre de M. Février sur les paroles de M. Charles Péguy, « Aux Morts pour la Patrie », et est fort applaudi. Les deux cents exécutants, musiciens et chœurs, interprètent ensuite d'une façon magistrale l'« Hymne funèbre et triomphal » de Victor Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie...

qui produit un immense effet, et la cérémonie, dont nous ne pouvons donner qu'un faible aperçu, se termine par la Marseillaise, dont les accents retentissent à travers l'immense espace où sont groupés les troupes et les milliers de spectateurs.

AU MONUMENT DE 1870-71

Arrivé place de la République, M. le général Hallouin s'est arrêté devant le monument élevé aux morts de 1870-1871 — car en cette journée d'hommage à ceux qui sont tombés pour la patrie, les héros de l'Année terrible doivent être unis à ceux de la Grande Guerre — et a salué le cénotaphe. En passant, les troupes ont également porté les armes.

Parvenues au cours d'Albret, les diverses unités se sont disloquées et sont rentrées dans leurs quartiers.

A midi moins un quart, la cérémonie était terminée, et le commandant de la 18e région, suivi de son état-major, regagnait son quartier général.

AU JARDIN PUBLIC

A trois heures de l'après-midi, la musique municipale, sous la direction de son chef réputé, M. Sarraut, a donné un très beau concert au Jardin Public. Une foule immense a fait fête à notre brillante phalange municipale.

DANS LES THEATRES

La représentation gratuite offerte par la municipalité a obtenu un très gros succès. Il y a eu beaucoup d'amateurs, cela se conçoit, et... quelques-uns ont dû se priver du plaisir d'applaudir les artistes réunis par MM. Perron et Chauvet, car la salle fut comble en un clin d'œil. Avec une affabilité dont ils ont été très touchés, les poilus mutilés ont été placés par les soins des directeurs eux-mêmes aux fauteuils, parterres et baignoires, qui leur avaient été réservés. La représentation s'est déroulée dans l'enthousiasme. On a applaudi, au cours d'une partie de concert : M. Séveilhac, l'excellent chanteur; M. Scapini, M. Devald, Mmes Lorry, accompagnés par M. Dorléac. « La Fille du régiment » a été excellemment interprétée ensuite par Mlle Suzanne Laud, Mmes Yvonne Joët et Lorry; MM. Reynaud, Scapini, Devald. L'orchestre et les chœurs étaient dirigés par M. Carrère-Bucau.

Les beaux tableaux animés, les « Visions de guerre », dont la réussite fut si vive lors de leur présentation à l'occasion de la signature de la paix, ont retrouvé devant cette chambrée vibrante tout leur chaud succès de la première. Pour clore le spectacle, M. Séveilhac et les chœurs, au milieu des héros de la grande guerre, ont chanté l'hymne national, religieusement écouté debout.

Le préfet était représenté à cette matinée par M. Vacquier, secrétaire général. Le maire de Bordeaux y assistait entouré de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

La direction du Théâtre-Français avait pris l'initiative d'offrir un spectacle gratuit aux Bordelais. Ayant ouvert un bureau de location, le théâtre avait « fait » sa salle bien avant l'ouverture des portes. C'est donc encore devant une belle chambrée que Mme et M. Grangier, M. Jean Corty, M. K. Harpain, Mlle Marie Madyo, MM. R. Nassiet et M. Carme ont très remarquablement joué « Mlle de la Seiglière » et « Le Bonhomme Jadis ». La fanfare du 58e d'artillerie s'est fait également applaudir, ainsi que Mme Dalcia, qui interpréta notre chant national.

A l'issue de la représentation, à six heures et demie, sur le balcon de ce même théâtre, devant lequel déferlait la foule, Mme Dalcia, dans « Le Chant du Départ »; M. Caruso, dans la « Marseillaise », et Mlle Jeanne Peyret, dans une œuvre patriotique d'un auteur et compositeur bordelais, M. Florencie : « Ohé ! Les voilà ! », que cette même artiste avait interprétée déjà à l'Apollo, dans la matinée, furent vigoureusement applaudis, ainsi que l'excellent orchestre de l'Apollo qui les accompagnait.

C'est Mme Dalcia qui, à l'Apollo, chanta les strophes enflammées de Rouget de l'Isle. Aux Bouffes, ce furent Mme Surgères et M. Romes.

A Trianon, Mlle Christiane Arnold obtint un grand succès en interprétant sur la scène une œuvre inédite de M. Maurice Uhry : « L'Hymne à la Paix ». M. Brouillet, entouré des chœurs et accompagné par l'orchestre de Trianon, chanta la « Marseillaise » du haut du balcon du théâtre. Un public très nombreux fit une ovation aux artistes.

Notons enfin que tous les établissements de spectacles avaient corsé leur programme pour la circonstance et ajouté, outre notre glorieuse « Marseillaise », des pages patriotiques qui ont été fort applaudies.

LA SOIRÉE

A la chute du jour, les monuments publics s'illuminent; les cordons de lanternes s'allument sur les places, dans les jardins, aux carrefours, sur les façades des maisons. Les promeneurs ont envahi les principales voies centrales. Dans cette soirée radieuse, sous le ciel magnifiquement étoilé, la ville prend un aspect féerique.

Aux terrasses des cafés et des bars qui regorgent de clients, des chanteurs ambulants, s'accompagnant de guitares, font entendre des couplets à la mode. Des amateurs, doués d'une voix plus ou moins juste, chantent des airs patriotiques. On reprend en chœur le refrain. La « Marseillaise » alterne avec la « Madelon ».

Dans les quartiers, aux accents d'orchestres bien disciplinés, les couples se livrent au plaisir de la danse. Il semble que l'on sacrifie avec d'autant plus d'ardeur à Terpsichore que depuis longtemps on n'avait pu rendre en plein air à cette muse charmante l'hommage qui lui est dû.

Durant toute une grande partie de soirée, il régna en ville une animation intense. On ne se lassait pas d'admirer les monuments splendidement éclairés, tels que le Grand-Théâtre, l'hôtel de ville, les gares, les facultés, la caisse d'épargne, le quartier général, les grands magasins (notamment les Nouvelles-Galeries et les Dames de France), la porte Bougogne .Nous en passons !...

LE FEU D'ARTIFICE

Si, pendant près de cinq ans, nos poilus ont pu contempler au front de tragiques, mais grandioses feux d'artifice d'une puissance jusque-là inconnue, nos populations ont été privées depuis la guerre de ce spectacle toujours si attrayant, et le 14 juillet 1914 en avait clos la série.

C'était au lendemain de l'attentat de Sarajevo, on sentait dans l'air de terribles menaces et l'inquiétude serrait déjà tous les cœurs pendant les réjouissances de la Fête nationale. Quinze jours après, c'était la déclaration de guerre à la Serbie suivie presque aussitôt de la mobilisation générale de l'Europe.

Aujourd'hui, c'est dans l'apothéose de la victoire, si chèrement payée, que Bordeaux et les Quinconces ont retrouvé leur feu d'artifice rendu plus brillant et plus somptueux par les énormes progrès que la guerre a fait faire à la pyrotechnie.

Dès 9 heures du soir, foule immense sur l'esplanade, les allées de Tourny, la Comédie, l'Intendance et sur toutes les voies conduisant aux Quinconces.

Les monuments commencent à s'illuminer. La température est douce, fraîche même. Des nuages qui menaçaient se dispersent sans doute afin de ne pas troubler le soir d'un si beau jour.

C'est à 10 h. 30 seulement que doit commencer le feu d'artifice. Le public est impatient. Des poilus envahissent les tribunes réservées malgré les efforts des agents qui — en cette circonstance — ont montré beaucoup de tact et de modération, et bientôt elles sont au complet. Les personnalités munies de cartes trouvent la place prise. Elles se mêlent gaîment et démocratiquement à la foule.

A l'heure fixée éclatent dix bombes-éclairs, puis, sans interruption, se succèdent les fusées éclairantes, phares, serpentines, éclairs et, enfin, les fusées frissonnantes, dernières créations de la pyrotechnie.

Viennent ensuite des cascades à feu brillant et à feu d'argent. Les applaudissements et les cris partent de tous côtés surtout lorsque s'embrasent les quatre principaux motifs : une Fantasia pyrotechnique renfermant toutes les dernières nouveautés; la Fontaine de Diane, un grand météore fixe encadré de deux pyramides à éventail et, pour terminer, un portique représentant un casque de poilu, un fusil avec baïonnette, les armes de Bordeaux et l'inscription : « Honneur aux Poilus ».

Pendant une demi-heure ce fut un éblouissement. Le spectacle était merveilleux. Il faut en féliciter les organisateurs et, en particulier, l'artificier Lacaze, dont le directeur technique, M. Rollet, a réglé tous les détails avec un soin minutieux.

DANS LES QUARTIERS

Les fêtes de quartiers constituent la deuxième partie du programme des réjouissances organisées à l'occasion du 14 Juillet. Si ces fêtes sont favorisées par le soleil, leur succès n'en est que plus marqué.

Il n'était pas possible de souhaiter, lundi, une température plus agréable pour les manifestations populaires des différents quartiers de la ville. Il y eût un clair soleil qui joua, par moments, à cache-cache avec les nuages, et la chaleur des rayons était atténuée par une brise aussi bienfaisante qu'inattendue.

Par suite, les fêtes de quartiers se déroulèrent en présence d'un grand nombre de spectateurs et au milieu de la joie générale.

Voici, d'ailleurs' l'impression rapidement traduite que nous avons rapportée d'une randonnée en auto à travers la ville, ou plutôt sur tous les points où il y avait des attractions diverses.

Carrefour Tondu-Landiras. — A cinq heures de l'après-midi, la fête bat son plein au dit carrefour, au milieu duquel une estrade a été élevée pour un orchestre. Les couples dansent. Des jeux sont organisés pour les jeunes. Le baryton Martel chante la « Marseillaise ». A six heures du matin et à trois heures de l'après-midi, des bombes ont été tirées. Des guirlandes de feuillage et de lanternes courent au-dessus de la chaussée. Le comité a droit à des félicitations; il est composé comme suit : MM. le docteur Dupeux, conseiller général, président d'honneur; Guérinet, Rigail, Boutin, Thurial, Labourdette, Godard, Balabaud, Morterolle, Vignes, Comte et Trespaillé.

Les musiciens et la batterie d'Arlac-Sport donnèrent, dimanche soir, une retraite aux flambeaux qui parcourut la plupart des rues avoisinant le carrefour.

Place Amédée-Larrieu. — Autour de la délicieuse fontaine monumentale de Vernet, la jeunesse du quartier s'est réunie; elle participe joyeusement aux distractions diverses. L'orchestre Vignolles égrène les perles de son répertoire, et les couples dansent avec entrain. Des lanternes sont suspendues aux arbres de la place, ce qui donne à la fête un caractère tout à fait champêtre. On applaudit l'hymne national chanté par un excellent amateur.

Place de la Victoire. — Grande animation. Deux manèges sont installés sur la place; ils sont pris d'assaut, cela va sans dire. Beaucoup de drapeaux, de lanternes et de guirlandes. Un habitant du quartier nous demande pourquoi on ne substituerait pas au nom « Porte d'Aquitaine » celui « d'Arc de la Victoire », nom qui serait, dit-il, en harmonie avec celui de la place. Nous transmettons son vœu à la municipalité.

Quartier Nansouty. — Ici, la fête aura duré trois jours. Elle a commencé samedi par une retraite aux flambeaux. Les trompettes du régiment d'artillerie ont parcouru les principales artères du quartier, puis ont regagné leur caserne par la rue de Bègles, escortés par de nombreux habitants.

Dimanche, on a entendu avec plaisir l'orchestre Poulvelarie. On a dansé; on a lancé un ballon, auquel on avait donné le nom glorieux de « Foch ».

Lundi, au retour de la revue, le régiment d'artillerie a défilé place Nansouty. L'après-midi, il y a eu des auditions musicales. M. Davidson, baryton du Grand-Théâtre, a chanté la « Marseillaise », accompagné par l'Orphéon du sixième canton, qui prêtait son gracieux concours à cette manifestation artistique. Puis ce fut un autre départ de ballon, dénommé celui-ci d'un nom qui restera légendaire : le « Poilu ». Le soir, les couples se trémoussèrent aux accents de l'orchestre Poulvelarie, et il y eût de belles illuminations et un embrasement général de la place. Bien entendu, durant ces trois journées, on tira force salves en l'honneur de la Fête nationale. Signalons, en outre, que la musique de la colonie Saint-Louis se fit applaudir sur la même place Nansouty. Compliments aux organisateurs de ces réjouissances.

Quartier Cicé-Mériadeck. — La fontaine qui se dresse place Mériadeck est recouverte d'un grand drapeau tricolore. La jeunesse s'est fort divertie aux courses en sacs, aux jeux de la poêle, du baquet; il y eut aussi un concours de grimaces qui rallia beaucoup de concurrents ! Dimanche et lundi, on a dansé place Mériadeck. L'orchestre avait pris place sur une charrette enveloppée de tentures tricolores. C'était une estrade simplifiée, si l'on peut dire. Le comité de Cicé-Mériadeck est composé de MM. Albert Coste, président; Trilla, secrétaire; Soulé, trésorier; Herbage, organisateur; Pierre Lacau, archiviste; Doyrau, commissaire. Il a comme présidents d'honneur : MM. Balande, député, et Périé, conseiller général.

Quartier Ornano - François-de-Sourdis - Joseph-Abria - Héron - Guillaume-Leblanc et la Devèze. — Il y a lieu de féliciter les habitants de ce quartier pour la décoration de leurs rues. Des cordons de triangles de papiers multicolores étaient tendus au-dessus de la rue Joseph-Abria et d'une partie de la rue François-de-Sourdis, formant une voûte du plus gracieux effet. Il y a eu, sur ce point de la cité, une retraite aux flambeaux par la batterie Saint-Bruno, des jeux de toutes sortes, un grand concert, des sonneries. Deux orchestres étaient conduits avec autorité par MM. Fiol et Griset. Les bombes ont crépité naturellement au lever de l'aurore. Comité de ces fêtes : MM. Ballande et Nozières, présidents d'honneur; Chavanot, président; Méchen, vice-président; Douat, secrétaire; Sola, trésorier; Labarraque, Lebray, Espy, Dupont, Tarino, Labrouche et Mercier, membres.

Quartier Pellegrin. — Le programme des réjouissances de ce quartier comportait des jeux, un apéritif-concert, un bal avec la Fanfare de Saint-Augustin, des illuminations. Un enfant a chanté l'hymne de Rouget de Lisle, aux applaudissements de nombreux auditeurs. Membres du comité : MM. Ducay, président; R. Bourinet, vice-président; Ernest Yvonnet, secrétaire général; Davanceau, archiviste. Compliments à tous, et aux habitants, qui avaient magnifiquement pavoisé pour la circonstance.

Place Picard. — Nous voici place Picard, devant la réduction de la statue de la Liberté éclairant le monde, de Bartholdi. On remarque sur la place beaucoup de décorations et des cordons d'ampoules tricolores formant étoile. Une estrade est dressée. Affluence de promeneurs. Dimanche soir, il y a eu un concert exécuté par la Fanfare des écoles laïques des Chartrons, sous la direction de M. E. Delvert. On dansa aux accents d'un orchestre que dirigeait le maestro Pradines.

Lundi, après les salves d'artillerie traditionnelles, le programme s'est déroulé de la façon suivante : apéritif-concert par l'orchestre Pradines, mâts de cocagne, champagne d'honneur, grande course cycliste organisée par le Vélo-Club Chartronnais et le comité de la fête; course pédestre, etc. La « Marseillaise » a été chantée par M. H. Garnier, de l'Opéra de Paris, puis a eu lieu le départ du ballon « la Victoire ». Le soir, la fête s'est terminée par un grand bal populaire et l'embrasement de la statue de la Liberté. Les organisateurs de la fête de la place Picard ont droit à des éloges pour le zèle et l'initiative qu'ils ont déployés en la circonstance. Nous les leur adressons bien volontiers.

Place de Lerme. — Sous le marché, orné de guirlandes multicolores, de nombreux couples s'en donnent à cœur-joie aux sons d'un vaillant orchestre.

La rue de Lerme est décorée d'une voûte de lanternes et de guirlandes. Les drapeaux flottent à toutes les fenêtres.

Quartier Condorcet. — Les présidents d'honneur de ce comité sont MM. Charles Chaumet, député; Roger Cruze, Armand Duclos et Ernest Boitard. Le président actif est M. François Raynaud, qui a comme collaborateurs MM. Gauthier, vice-président; Castets, secrétaire général; Loubet, secrétaire adjoint; Paulin, trésorier; Braud, trésorier adjoint; Toulou, commissaire général; Boué, Cougnon, Robert et Bernier, commissaires adjoints.

Rue Condorcet, à l'angle de la rue Prémeynard, se dresse un portique présentant cette inscription : « Fête de la Victoire ». Sur les montants du portique, des écussons avec les initiales R F. Sur une estrade, un dôme est élevé, formé de tentures aux couleurs nationales. Dimanche, il y a eu un grand bal, le lancement d'un ballon appelé « Le-Clemenceau », et des jeux divers. D'autres jeux furent organisés lundi. La fanfare des écoles laïques des Chartrons s'est fait entendre, dirigée par son excellent et sympathique chef M. Delvert. On a ri, dansé, chanté. Bel entrain, grande animation. L'embrasement du portique fut particulièrement remarqué. Gros succès, en somme, et vifs compliments au comité.

Saint-Martial et cours du Médoc. — Dans ce quartier, on a également beaucoup pavoisé et illuminé à l'occasion des fêtes de la Victoire et on s'y est fort réjoui. Le comité des fêtes du quartier est ainsi composé: Présidents d'honneur, MM. Charles Chaumet, député; Ch. Gruet, Videau, Buscaillet, Bergaud; président, M. Besson; vice-présidents, MM. Géo Delvaille, Viaud; secrétaires, MM. Mijour, Heilles; trésoriers, MM. Vabre, Chauzy; commissaires organisateurs, MM. Poussade, Médaille; membres du comité, MM. Caussan, Auroy, Larousse, Dusart, Gallet, Charriaud, Bibé, Vergoighan, Coq, Veney, Joly, Parcellier, Tranchard, Céré. Les efforts des organisateurs ont été récompensés par le gros succès obtenu par les distractions diverses organisées dans leur quartier.

Il convient d'ajouter que ces fêtes n'ayant aucun caractère officiel furent données en différents endroits, notamment rue de Cardoze et rue d'Eysines, à l'angle du boulevard, où l'on dansa avec un entrain endiablé.

Comme d'habitude, les élus firent, dans l'après-midi de lundi, une visite aux fêtes de quartier, et partout ils furent fort aimablement accueillis.

Au Jardin-Public

Pelouses et chaises

Lundi 14 juillet, il s'est passé au Jardin-Public certains faits qui, pour être excusables sans doute un tel jour, ne doivent certainement pas se renouveler, dans l'intérêt même de la population.

La foule accourue pour entendre la musique, ne pouvant contenir dans les allées, a envahi les pelouses, et, naturellement, les a fort endommagées. Cette tolérance d'un jour, parfaitement compréhensible, nous le répétons, ne saurait se renouveler. Le Jardin-Public de Bordeaux, si admirablement situé et si remarquable par son dessin, ses arbres et ses pelouses, est un des plus beaux de l'Europe. La population exclusivement bordelaise de l'avant-guerre en connaissait toute la valeur. Le Bordeaux moderne ne doit pas la méconnaître davantage.

Pour ce concert, des centaines de chaises ont été transportées l'après-midi, par le public lui-même, des Quinconces au Jardin. Or, le soir, pour le feu d'artifice des Quinconces, quelques milliers de spectateurs ont accompli le déménagement contraire dans un « rush », comme disent les sportifs, assurément pittoresque, mais peut-être regrettable à certains égards. Tous les sièges du Jardin ont été ainsi enlevés, même les lourds fauteuils de fer. On a vu des vieillards, de grosses dames, de graciles jeunes filles courant affolés, mûs comme par un vent de demi-folie et, suant, soufflant, les vêtements en désordre, emporter, traîner après eux, sur les pavés du cours de Gourgues, ces sièges dont plusieurs furent brisés.

Des hommes en emportaient sur leurs épaules des charges de portefaix.

Les gardes et les deux ou trois sergents de ville du jardin furent impuissants. Ils voulurent fermer les portes. Ce fut alors une petite émeute en miniature. Il fallut laisser passer chaises et gens et, dans les deux sens contraires, ce fut une belle bousculade à la porte principale. On jouait des coudes et des chaises.

Pendant ce temps, la grande grille était escaladée, et là-haut, au risque de s'empaler, des douzaines de personnes faisaient passer du dedans au dehors les fameux sièges. Sur certains points, cette superbe grille monumentale a été détériorée. Heureusement, pas d'accident de personne. Mais... nous avons vu de ces escaladeurs peu scrupuleux céder pour 1 fr. les sièges ainsi enlevés.

Les jardins et monuments publics sont placés en grande partie sous la sauvegarde du public lui-même. Cette fâcheuse conception de cet intérêt par des gens toujours portés à critiquer sans réfléchir l'administration implique de sérieuses précautions pour l'avenir.

A vrai dire, et la grande majorité de la population s'en est bien aperçue lundi soir, aux Quinconces, il ne devrait y avoir sur l'esplanade aucune chaise tolérée, car pour un spectateur égoïste qui monte sur une — et presque tous ceux qui en ont y montent — il y en a dix derrière lui qui ne voient rien des pièces d'artifice tirées en bas.

Au surplus, la conséquence de cette course effrénée et quasiment grotesque aux sièges eût pour conséquence, lundi soir, l'envahissement brutal du monument des Girondins, malgré la police impuissante. Et ce, jusqu'au-dessus du coq gaulois. Si bien que plusieurs motifs décoratifs en bronze des candélabres et quelques corniches de marbre furent brisés ou éraflés.

Ce sont là des mœurs fâcheuses pour une grande cité d'art comme Bordeaux. Si certains faits sont excusables un tel jour, répétons qu'ils ne doivent pas se renouveler. La population bordelaise y est la première intéressée.

Visites aux tombes des militaires morts pour la France

Dans le but de faciliter la visite à la tombe des militaires morts pour la France, les grands réseaux de chemins de fer (Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.) se sont mis d'accord pour simplifier les conditions de délivrance des réductions de prix accordées aux familles qui n'ont pas le moyen de payer leur voyage en 3e classe à plein tarif.

Il peut être accordé, mais une fois seulement, pour la visite à la tombe d'un militaire mort pour la France, une réduction de demi-tarif sur billets simples de 3e classe, à ses ascendants, à sa veuve et à ses enfants, à charge pour eux de produire à l'appui de la demande :

1. L'acte de décès du militaire ou une pièce en tenant lieu;
2. La justification du degré de parenté;
3. La justification des ressources et charges des intéressés.

Toute demande de réduction doit être adressée, pour le voyage de bout en bout, à la direction du réseau desservant la gare de départ; ce réseau donnera réponse pour le parcours entier.

D'une manière générale, il ne pourra être fait aucune réponse aux demandes qui ne rempliraient pas toutes les conditions ci-dessus indiquées.

Exposition permanente de véhicules automobiles au Champ-de-Mars (70, avenue de La Bourdonnais) et au Polygone de Vincennes. Quatre adjudications par semaine. Vente à l'amiable de pièces neuves et d'accessoires d'automobiles. Pour tous renseignements, s'adresser 70, avenue de La Bourdonnais, à Paris. Téléphone: Saxe 76-57.

La situation de nos chemins de fer

Au cours de la discussion du budget des conventions à la Chambre, un échange d'observations fort intéressant vient d'avoir lieu entre le rapporteur du budget, M. André Hesse, et M. le Ministre des travaux publics, au sujet de la situation de nos chemins de fer.

M. André Hesse a fait ressortir combien il était urgent de remédier à la situation des grands réseaux, qui accuse un déficit d'environ 4 milliards. « Il est matériellement impossible, dit-il, de rester dans le «statu quo». Et d'autre part, pour des raisons que nous expliquerons plus tard, il est aussi matériellement impossible d'opérer actuellement le rachat des chemins de fer. Deux raisons s'y opposent. Tout d'abord, la situation financière de la France ne le permet pas. De plus, il ne faut pas oublier que les conventions obligent, en cas de rachat, à reprendre le matériel à dire d'expert; or, ce qui avant la guerre aurait coûté 5 milliards 400 millions coûterait actuellement environ 7 milliards. Il faut donc nécessairement que nous arrivions à un réajustement des conventions et que nous causions avec les Compagnies... »

M. Claveille, ministre des travaux publics, répondant à M. Hesse, reconnaît l'importance de la question. Il dit qu'il a nommé une commission pour l'étudier, et qu'il est entré en pourparlers avec les Compagnies de chemins de fer : « Les pourparlers se poursuivent et j'espère que nous arriverons à une solution raisonnable et acceptable pour tout le monde. »

Légion d'honneur

Parmi les récentes nominations dans la Légion d'honneur, nous sommes heureux de relever celle de M. H.-A. Massé, capitaine (active) commandant la 19e compagnie du 206e régiment d'infanterie, promu au grade d'officier avec la belle citation suivante :

« Excellent officier, qui a fait preuve en toutes circonstances de belles qualités militaires. Le 1er août 1918 est parti à la tête de sa compagnie à l'assaut de positions allemandes, et les a enlevées grâce à son élan et à son courage personnel. Amputé du bras gauche. Deux blessures antérieures, deux citations. »

M. Henri Massé est le fils de M. Jean Massé, ancien surveillant à la bibliothèque de la ville, et le frère de M. Edmond Massé, employé dans le même service.

Médaille d'honneur aux agents de l'octroi

Par arrêté du ministre de l'intérieur, des médailles d'honneur sont accordées aux agents de l'octroi de Bordeaux :

Médaille d'argent : MM. Pingault, Portaix, Guitard, receveurs; Harispe, brigadier, et Fourcroy, sous-brigadier.

Médaille de bronze : M. Bouyssou, ex-sous-brigadier retraité.

L'exposition des œuvres de Goya

Nous rappelons que l'exposition des œuvres de Goya et des peintres modernes espagnols à la galerie Sud du Musée du jardin de l'Hôtel de Ville de Bordeaux sera irrévocablement close mercredi soir.

Série de vols

M. Allison Jones, lieutenant de l'armée américaine, a été victime, lundi, place de la Comédie, d'un pick-pocket qui lui a subtilisé son portefeuille contenant 905 francs.

— Entré à l'aide de fausses clés chez M. Edouard Girardet, 1, rue du Soleil, un filou y a pris une bicyclette représentant une valeur de 400 fr.

— Le jeune Edmond Mazelaygue, demeurant rue Belle-Etoile, 14, s'entraînait pour une partie sportive sur un terrain du boulevard Jean-Jacques-Bosc; il avait déposé ses vêtements de ville dans une cabane voisine réservée à cet effet. Un inconnu fouilla dans le veston de M. Mazelaygue et l'allégea d'une montre en argent et d'une somme de 15 fr.

— M. Eugène Rousseau, demeurant rue de Mérignac, 11, s'étant absenté un moment, un voleur entra dans sa chambre et y fit main-basse sur des effets d'habillement et du linge de corps.

Contre la vie chère

Ce que le consommateur doit savoir : Grande baisse sur le merlus à tous les comptoirs des Pêcheries de l'Atlantique.

Une femme tuée rue de la Devise

Lundi soir, vers onze heures et demie, M. Saint-Prix, marin demeurant rue de la Devise, 36, venait de se coucher avec sa femme, née Eugénie Muller, trente-huit ans, originaire de la Martinique, lorsqu'on frappa à la porte, et, sur la demande de Saint-Prix, une voix répondit : « C'est moi, Jojo. » Le marin ouvrit et au même moment, un homme fit irruption dans la chambre, tirant deux coups de revolver sur la femme, qui fut atteinte mortellement dans la région du cœur.

Une lutte s'engagea alors : Saint-Prix fut grièvement blessé à la tête et le meurtrier prit la fuite. C'est un Martiniquais, Joseph Darquitain, quarante-deux ans, demeurant 1, rue Tustal, familier de la maison des époux Saint-Prix.

M. Duverney, commissaire de police de service à la permanence, s'est immédiatement transporté sur les lieux pour procéder à une enquête. Il s'est ensuite présenté au domicile du meurtrier qui a pu être arrêté.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller GISBERT

La vengeance d'une femme

A midi, mardi, comparaît devant les jurés la veuve Marie Fortage, née Labuzan, demeurant à Saint-Médard-en-Jalles, accusée de tentative d'assassinat.

Le samedi 7 juin 1918, vers sept heures du soir, elle se rendit dans une maison où habitait la maîtresse de son mari. Elle se donna pour une parente de cette personne et demanda à la voir. On lui répondit que M. Fortage et son amie venaient de sortir. L'accusée se décida à attendre leur retour et alla se poster derrière une fenêtre donnant sur une cour qu'ils devaient nécessairement traverser.

Lorsqu'elle les vit arriver, elle tira de son réticule un revolver avec lequel elle fit feu à plusieurs reprises sur son mari en s'écriant : « Tu périras par mes mains ! »

M. Fortage, grièvement blessé, fut transporté à l'hôpital, où il mourut quelques jours plus tard.

Au résultat de l'autopsie, le médecin légiste estima que les coups de revolver n'avaient pas déterminé de lésions mortelles, mais que si les blessures n'avaient pas été la cause directe de la mort, elles avaient pu la précipiter, M. Fortage étant depuis longtemps atteint de pneumonie à forme grave.

L'audience continue.

Les Parfums Bichara sont partout

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

CHARGEURS REUNIS. — Le navire-hôpital « Asie », qui ces jours derniers se trouvait aux appontements de Grattequina, a quitté ce poste mardi matin, à six heures, et est venu s'amarrer au poste n. 1 du quai Carnot.

Aussitôt les formalités de la déréquisition terminées, les travaux de réparations nécessaires pour la remiseen état de cette belle unité seront activement menés.

Nous croyons pouvoir dire que le paquebot « Asie », qui desservait avant la guerre la côte occidentale d'Afrique, fera ultérieurement les voyages de l'Amérique du Sud.

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Divona », également réquisitionné pendant les hostilités, et qui avait quitté Oran dans les premiers jours du mois de juillet avec une cargaison de blé, est entré en Gironde mardi matin.

Le « Divona », on s'en souvient, faisait avant les hostilités la ligne postale du Brésil et de la Plata.

Ce vapeur, actuellement mouillé au Verdon, attend des ordres pour monter à Bordeaux, où il accostera probablement au poste de la Compagnie, quai Carnot.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 15 juillet.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	14.5	»	»	Pluvieux.
8 heures du matin	15.5	768.5	Nuageux.	Dito.
Midi	18.5	768.5	Dito.	O.-N.-O.
Maxima du jour	21.0	»	»	Ouest.

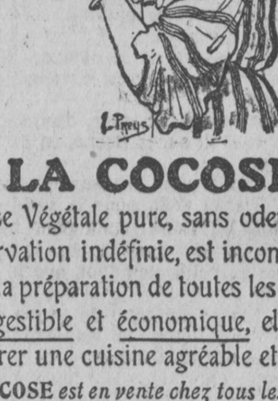

LA COCOSE

Graisse Végétale pure, sans odeur, et de conservation indéfinie, est incomparable dans la préparation de toutes les fritures.

Digestible et économique, elle sert à préparer une cuisine agréable et saine.

LA COCOSE *est en vente chez tous les épiciers.*

MAGNAN FRÈRES, Fabricant, MARSEILLE

Chronique théâtrale

FRANÇAIS LYRIQUE

Vendredi, samedi, dimanche, quatre représentations de « la Folle Nuit », pièce en trois aactes, mêlée de couplets, de MM. Félix Gandéra, et Mouezy Eon, musique de Marcel Pollet, interprétée par Andrée Divonne, M. Landrin, Reine Derns, Fenonjois, Mlle Pascaline, M. Hagenbach, etc. (Tournée Ch. Baret). Vite louer.

Mardi 22 juillet, gala du retour de l'Alsace et la Lorraine à la France, avec « les Oberlé ».

APOLLO - THEATRE

Samedi et dimanche, « la Poupée », avec Mariette Sully et André Chambon.

Voici le prix des places des représentations qui seront données à l'Apollo, avec le film des grandes fêtes patriotiques à Paris, les dimanche 13 et lundi 14 juillet : Paradis et troisièmes, 0 fr. 50; secondes, 1 fr.; fauteuils et premières, 2 fr.; promenoirs, 1 fr.

Sans faire un voyage fatigant et coûteux, sans payer un balcon un prix exagéré, on pourra voir confortablement assis dans un fauteuil les fêtes grandioses et incomparables. Orchestre complet sous la direction de M. Brouillac.

Les fêtes de la Victoire seront données tous les jours en matinée, à deux heures et demie, en soirée à huit heures et demie, au théâtre de l'Apollo, jusqu'à vendredi 18 inclus.

THEATRE DES BOUFFES

Mario de Mollasson vous fera rire aux larmes.
Assassin malgré lui..., comique malgré tout.
Romes est un compère élégt, plein de charmes;
Il conduit la Revue avec un succès fou.
On l'acclme, on l'admire... et on l'envie beaucoup
Car il a le bonheur d'avoir une commère
Artiste de talent, Marguerite Surgère.
Sur la scène, le soir, Castel fait son entrée
Tout habillé de blanc; les femmes sont troublées,
Elles sont comparées aux fleurs, à ce qu'il dit.
Lui, ainsi entouré, est un Castel fleuri.

TRIANON-THEATRE

Le plus formidable spectacle du moment est donné au Trianon. Il suffit de nommer, sans commentaires : Pélissier, le roi des comiques; l'exquise Jane Colombel; le populaire Dufleuve, les Senka-Zenga, C. Arnold, etc., et enfin le célèbre comique danseur Maurice Chevalier, le plus beau numéro de l'époque, dans ses triomphes du Casino de Paris. — Vendredi, débuts sensationnels du comique bordelais Géo Lastry. — Location rue Franklin.

Les concerts. — Les 6 concerts annoncés par Mme Gellibert-Lambert et M. Lambert-Mouchague n'ayant pu être intégralement donnés par suite de difficultés imprévues, les abonnés pourront, soit conserver leurs parts d'abonnements qui resteraient alors valables pour les concerts de la saison prochaine, soit demander le remboursement de leurs parts non utilisées. S'adresser, 2, rue Sainte-Eulalie.

ALHAMBRA-THEATRE

Tous les jours et jeudi en matinée : « Revue des Revues », de R. Fontenay.

ALCAZAR-THEATRE

Tous les soirs, « On Gaspille », la revue modèle, agrémentée de « Mahurec a sa Consigne », un acte original par toute la troupe. A 10 h., Biscot. — Jeudi, Biscot-Placide en matinée fera son numéro spécial pour les familles.

SPECTACLES

Mardi 15 juillet

BOUFFES. — 8 h. 30 : La Revue de la Paix.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Revue des Revues.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : On gaspille ! revue.

ALHAMBRA-CINEMA

La belle Otero dans « l'Automne de l'Amour »; les Fêtes du 14 Juillet à Paris.

POUDRE DE RIZ MALACÉINE

606 et Néo-606

La syphilis et ses complications : **PARALYSIES**, affections de la **PEAU**, etc., sont guéries à **l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE DE BORDEAUX**, 25, rue Vital-Carles, le premier créé dans le Sud-Ouest pour l'application du 606. Des méthodes nouvelles assurent la guérison rapide des **RETRECISSEMENTS, BLENNORRAGIES, METRITES**, etc. Brochures et renseignements gracieux.

SAVON LE PLIANT 50 k. net, 142f50; 100 k., 280 fr. postal d'essai 10k. bruts 29 f. v. gare c. remb. SAVONNERIE PROVENÇALE, Marseille, St-Just

COMMUNICATIONS

CHEMINOTS RETRAITES ET PENSIONNES POUR ACCIDENTS. (Section de Bordeaux.) — Assemblée générale jeudi 17 juillet, à 15 heures, Bourse du travail.

OUVRIERS BOUCHERS EN GROS DE BORDEAUX. — Le banquet annuel du Syndicat des ouvriers bouchers en gros de Bordeaux a eu lieu dimanche « au Sourire », à Gradignan. La plus franche camaraderie ne cessa de régner durant le repas, au cours duquel les membres fêtèrent et la Victoire et le retour de leurs camarades nouvellement démobilisés.

Teinturerie **ROUCHON**, Deuil. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE M. Ulysse Labat, M. et Mme Gaston Roy et leurs enfants, M. Roger Labat, agent de change; M. André Labat, Mlle Germaine Labat, Mme Porte, Mme veuve Béziade prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean LABAT,
née Catherine BEZIADE,

leur mère, belle-mère, grand'mère et nièce, qui auront lieu le **mercredi 16 courant**, en l'église Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Victor-Hugo, 88, à huit heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures un quart.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Pessac, où l'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Jean-Emile Latrille, M. Robert Latrille, lieutenant du génie à l'armée d'Orient; M. et Mme Lalanne, Mme veuve Despagne et sa fille, M. et Mme Edgard Lalanne et leurs enfants, les familles Favereau, Raffin, Jacquelin, Marquette, Lafeychine et Cusse ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean - Emile LATRILLE,

leur époux, père et cousin, décédé à **La Réole**, le 14 juillet 1919, à l'âge de 61 ans.

Et les prient d'assister à ses obsèques **qui auront lieu le mercredi 16 courant.**

Réunion à dix heures, à la maison mortuaire, à La Réole.

A l'issue de la cérémonie, qui sera célébrée à l'église Saint-Pierre de La Réole, le corps sera inhumé dans le caveau de famille, à Mongauzy.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme André Navarre, Mme Théodore Navarre, les familles Navarre et de Coëscon ont la douleur de faire part du décès de

Jean NAVARRE,

lieutenant aviateur,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec 12 palmes,
décédé à l'âge de 24 ans.

L'inhumation aura lieu à Tartas **jeudi 17 juillet**, à onze heures

Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. et Mme Joseph Bijon et leurs enfants, M. et Mme Bernard Bijon et leurs enfants, Mmes Wartel et leurs enfants, les familles Marque, Labourdette, Bijon (de Bordeaux, Toulouse, et Châteauroux), Mme Adèle Michel et sa famille, MM. P. Toulet et P. Calvinhac et le personnel de la Parfumerie Bijon remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jacques BIJON,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **mercredi 16 courant**, dans l'église de Talence, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

COIFFURES de ville, de soirées, ondulations, COIFFURES artistiques pour photos, allez chez Henry, 46, Chapeau-Rouge. Tél. 1071

BULLETIN

des Bourses du Commerce

Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour :

CACAOS. — Bordeaux, 12 juillet. — Cote officielle, aux 50 kilos : Puerto-Cabello, 200 à 275; Accra, 145 à 146; sacs Thomé supérieur, 170 à 175; Trinidad, 190 à 200.

CAFÉS. — Rio-de-Janeiro, 12 juillet. — Recette du jour, 6,000 (7,000). Change sur Londres, 14 7/16 (14 3/8). Rio n. 7, 16,400 (16,400). Stock, 428,000 (422,000).

Santos, 12 juillet. — Recette du jour, 12,000 (11,000); stock, 1 million 935,000 (1,935,000).

Sao-Paulo, 12 juillet. — Recette du jour, 13,000 (10,000).

Le Havre, 12 juillet. — Stock en entrepôts : Brésil, 601,527 sacs; Centre Amérique, 222,563 sacs; Java et divers, 12,195 sacs; colonies françaises, 4,204 sacs. En cours de débarquement, 46,263. Total général, 981,761 sacs.

Bordeaux, 15 juillet. — On cote aux 50 kilos, marchandises à l'entrepôt des lieux de production ramenés aux conditions de Bordeaux : Rio lavé, 154; Rio non lavé, 123 à 138; Santos lavés, 159; non lavés, 128 à 147; Myson natif, 218 à 232; Java robusta, 180 à 200; Guadeloupe Bonifieur, 365 à 370. Les prix des Brésil équivalent au prix d'importation limite de 130 fr. (base Santos Good ramené aux conditions de Bordeaux).

CHARBONS. — Londres, 15 juillet. — A partir du 16 juillet, le coût du charbon est uniformément élevé de 6 shilling dans tout le Royaume-Uni.

COTONS. — Le Havre, 12 juillet. — Cotons attendus au Havre à la date du 11 : A la mer, 105,037 balles; un navire est en chargement aux Etats-Unis.

FRETS. — Londres, 12 juillet. — Tendance toujours ferme. On nous signale deux vapeurs alliés 3,000 et 3,200 tonnes Swansea-Bordeaux, à 25 shillings 6 d., et un neutre, 1,650 tonnes, Ewansea-Bordeaux à la limite du cours; deux voiliers alliés, 100 et 120 tonnes, Swansea-La Rochelle, à 60 shillings; un voilier allié 100 tonnes, Britonferry-La Rochelle, à 60 shillings; vapeur libre, neutre, 1,190 tonnes, Newport-Bayonne, à 30 shillings; vapeur allié, 1,100 tonnes, Swansea-Charente, 24 shillings; vapeur allié 1,100 tonnes, Swansea-Sables-d'Olonne, 24 shillings; st. 2,200 tonnes, Tyne-Bordeaux, à 34 shillings; Montréal, payé 16 shillings pour grains, à destination de l'Atlantique français. A destination du Continent, le sucre de Java arrive à 310 shillings, et le coprah à 405.

METAUX. — Londres, 14 juillet. — Antimoine, £ 45 (45).

Cuivre. — Londres, 14 juillet. — Comptant, 97.15 (96); à trois mois, 98.10 (99).

Etain. — Londres, 14 juillet. — Comptant, 246 (246.10); à trois mois, 245.10 (246).

Plomb. — Londres, 14 juillet. — Comptant, 23.15 (23.15); livraison éloignée, 24 7/6 (24 7/16).

Zinc. — Londres, 14 juillet. — Comptant, 41.15 (41.50); livraison éloignée, 42.15 (42.5).

LAINES. — Anvers, 11 juillet. — La prochaine vente publique de laine, comportant 5,000 balles de la Plata, aura lieu à Anvers le mardi 5 août.

Roubaix, 12 juillet. — On cote : laine peignée disponible, prise en France : Australie, mérinos finesse, 55/110 (36 fr.); finesse, 50/100 (34 fr.); Buenos-Ayres ou Montevideo mérinos, 33 fr.; mérinos inférieurs, selon nature, 29 à 33 fr.; laine peignée croisée Buenos-Ayres, suivant nature, finesse de prime croisée, 29 à 31 fr.; n. 1, 26 à 28 fr.; n. 2, 25 à 27 fr.; n. 3, 24 à 25 fr.; n. 4, 23 à 24 fr. Tendance très ferme.

OLEAGINEUX. — Bordeaux, 15 juillet. — Cote officielle : Huiles arachide extras, 452 fr.; surfine, 448 fr. les 100 kilos, logés; tourteaux d'arachides, 73 fr. — Graines : Arachides Cayor ou Rufisque, 145 fr. les 100 kilos.

POIVRES. — Le Havre, 12 juillet. — Stock en entrepôt : Java, 213 sacs; Alepy et Tellichery, 1,179 sacs; Saïgon (sans privilège colonial), 1,690; (avec privilège colonial), 685. Total, 3,767. — On cote Tellichery, 220; Alepy, 218; Singapore noir, 215; blanc, 370; Java, 215; Saïgon noir, 300; blanc, 435.

Bordeaux, 15 juillet. — On cote : Au privilège colonial Saïgon blanc, 390; noir, 330. En entrepôt : Tellichery, 290, le tout aux 50 kilos.

PRODUITS CHIMIQUES ET ENGRAIS. — Bordeaux, le 15 juillet. — On cote aux 100 kilos : Nitrate de potasse, 350. Nitrate de soude, 72.35. Sulfate d'ammoniaque, 88.

RESINEUX. — Bordeaux, le 15 juillet. — Cote des courtiers assermentés de la place, à la date du 12 : Essence de térébenthine, en pétroliers, quai ou gare Bordeaux, paiement comptant net, tare réelle des fûts 100 kilos : 330 à 340.

Colophanes, pris gare départ Landes, aux 100 kilos : Ordinaires, 120; pâle, 122; extra pâle, 140.

Brais clair, 100; demi-clair, 98; noir, 90.

Galipots (en fûts), tare 7 % gare Bordeaux, comptant net, 130 francs.

Londres, 14 juillet. — *Térébenthine* en hausse. On cote : disponible, 92 (90). Juillet-août, 92 1/4 (90). Juillet-décembre 92 ½ (90 3/4). Septembre-décembre, 92 3/4 (91 1/4).

Résines, calme.

TARTRES ET DERIVES. — Bordeaux, 15 juillet. — On cote aux 100 kilos, droits acquittés : Acide tartrique, 850 à 900; crème de tartre, 1er blanc Midi, 400 à 420 ; 2e blanc, 400 à 420; cristaux de tartre, 220 à 250; tartre criblé blanc 200 à 205; rouge, 180 à 185; matières de tartre, le degré 60 %, 1.85 à 1.90; 70 %, 2 à 2.20; lies riches, de 1 à 1.12, selon teneur.

GUÉRISON DE LA HERNIE

140, Boulevard Richard-Lenoir, Paris

M. le Dr VERDIER reçoit et fait la démonstration de sa ceinture l'**Universelle**, brevetée, à **Montendre**, jeudi 17 juillet, hôtel du Commerce; **Gémozac**, vend. 18 juillet, hôt. du Lion-d'Or, **Saintes**, samedi 19 juillet, hôtel du Palais, **Rochefort**, 20 juill., hôt. Terminus (pr. gare)

JUBOL

Laxatif physiologique

le seul faisant la rééducation fonctionnelle de l'intestin

L'éponge et le nettoie
Evite l'Appendicite et l'Entérite
Guérit les Hémorroïdes
Empêche l'excès d'embonpoint
Régularise l'harmonie des formes

Constipation
Entérite
Vertiges
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines

« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de *Jubol*, rendre à leur intestin parésié par l'abus des drogues, et des lavements son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le *Jubol*, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances, dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans. »

Dr BRÉMOND, *de la Faculté de Médecine de Montpellier.*

« Moins que jamais il ne faudrait recourir, chez les constipés, aux purgatifs, pas même aux laxatifs ordinaires, encore moins aux lavements. La rééducation intestinale par le *Jubol* apparaît alors tellement supérieure aux anciennes méthodes d'exonération de l'intestin, qu'elle doit se substituer à toutes: donc il faut juboliser les récidivistes de la constipation. »

Dr PÉRICHON, *de la Faculté de Médecine de Lyon. Ancien interne des asiles.*

COMMUNICATIONS :
à l'Académie de Médecine (21 décembre 1909)
à l'Académie des Sciences (28 juin 1909)

La mer fournit l'agar-agar, cette algue marine qui entre dans la composition du JUBOL

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. — La boîte, franco, 5 fr. 80; les quatre, franco, 22 francs.

LES PREMIÈRES FÊTES NATIONALES

BORDEAUX

A l'occasion du 14 Juillet, qui a revêtu cette année un caractère particulier, exceptionnel, en raison du défilé triomphal des troupes victorieuses, il nous a paru intéressant de recueillir quelques notes sur les premières fêtes auxquelles donna lieu, à Bordeaux, l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Sans doute, les renseignements que nous allons publier ne seront pas complètement inédits pour quelques-uns de nos lecteurs; mais ils sont certainement ignorés de la plupart d'entre eux. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à écrire cet article à leur intention.

Un arrêté du Directoire du département de la Gironde, du 5 juillet 1792, — « l'an quatrième de la Liberté », — prescrivait qu'en exécution de la loi du 14 octobre 1791 l'anniversaire de la Fédération serait célébré le samedi 14 juillet dans chaque chef-lieu de district. Assisteraient à la cérémonie, soit en corps, soit en délégations, les « gardes nationales » de chef-lieu de district, les gardes des autres municipalités, les bataillons de volontaires nationaux destinés à la défense des frontières, les officiers, sous-officiers et gendarmes; les officiers, sous-officiers et soldats de troupes de ligne, ceux du génie et de l'artillerie, ceux des gardes soldées des villes, tant à pied qu'à cheval; les commissaires des guerres, ceux de la marine, les capitaines de port, les capitaines de navires, marins et ouvriers, et généralement tout corps militaire, tant de terre que de mer, qui se trouverait dans le chef-lieu de district, en cantonnement ou en activité de service. Tous devaient renouveler sur l'autel de la patrie le serment « de défendre la liberté et la Constitution ».

Les autorités étaient chargées de prendre les mesures les plus convenables pour donner à cette fête civique « l'ordre et l'éclat dignes de son objet ».

A l'instant où le président de l'administration du district prononcerait le serment prévu par la Constitution, un signal serait donné, à la suite duquel les mots : « Je le jure » devaient être répétés par tous les assistants.

L'arrêté du Directoire était signé des administrateurs composant le Directoire du département; du procureur général syndic Roullet, et du secrétaire général provisoire Pascal Buhan.

Tous les corps et délégations mentionnés ci-dessus se rendirent en cortège, le 14 juillet, au Champ-de-Mars (Jardin-Public).

Le commandant de la garde nationale bordelaise avait choisi des citoyens pour porter, l'un d'entre eux, la bannière de la Fédération ou du département; les autres, le modèle de la Bastille. Ce modèle consistait en une pierre provenant de la forteresse de Charles V, et qui était sculptée de manière à représenter la Bastille. Le modèle avait été offert, en décembre 1790, en hommage à l'administration du département, par Paloy, « patriote entrepreneur de la démolition de la Bastille et grenadier volontaire de la première division de l'armée parisienne. » Beaucoup de municipalités avaient reçu le même présent du « même artiste patriote ». Il se ruinait d'ailleurs, paraît-il, en faisant ces dons.

La bannière et le modèle précédaient dans le cortège les administrateurs.

Arrivés au Champ-de-Mars, les corps constitués se groupèrent dans « l'ordre et suivant le rang établi par les lois », puis passèrent, « en signe d'union et de confraternité, » devant le front des troupes ayant pris position sur le terrain Les manifestations militaires se déroulaient alors au Champ-de-Mars, le château Trompette occupant encore ce qui devait être l'esplanade des Quinconces.

Au Champ-de-Mars était un décor représentant une montagne sur laquelle étaient le fort de la Bastille, un moulin et une chaumière.

Le serment de fidélité à la Constitution que le pays venait de se donner était prononcé par toutes les personnes présentes. Deux ans auparavant, semblable jour, Louis XVI avait juré, à Paris, le maintien de la même Constitution

Le serment prononcé, le cortège se reformait et défilait à travers la ville au milieu de la foule accourue de toutes parts.

Un document de la période révolutionnaire signale l'ordonnancement de 900 livres en faveur des citoyens Alaux et Philâtre, peintres, auteurs du décor de la Bastille placé au Champ-de-Mars.

Une autre pièce d'archives de la même époque mentionne l'ordonnancement d'une somme de 120 livres en faveur du citoyen Varinot, « pour les feux artificiels par lui fournis pour la fête du 14 Juillet. »

Enfin, un troisième document dit qu'il sera alloué une somme de 550 livres au citoyen Jacob, traiteur de la maison Franklin, « pour avoir servi à dîner aux symphonistes et tambours, au nombre de 80, jouant des instruments et battant de la caisse, » au Champ-de-Mars, le 14 Juillet, et avoir « donné du vin aux musiciens ».

Les anciennes fêtes nationales étaient donc marquées par des cortèges, une solennité au Jardin-Public, des auditions musicales, une revue des troupes, un feu d'artifice.

On raconte que lors d'une des fêtes nationales, il y eut un simulacre de la prise de la Bastille. Un décor figurait l'antique forteresse; il fut pris d'assaut et démoli par le peuple.

Notons en passant que le Champ-de-Mars était alors planté de tilleuls, et que le citoyen Libardel, directeur de l'hospice militaire, fut autorisé à cueillir des fleurs de ces arbres en vue d'infusions destinées à ses malades.

***

Un placard reproduisant un extrait des registres de la commune de Bordeaux du 22 messidor IIIe an de la République (10 juillet 1795), nous apprend que, vu le peu de temps qu'il y avait pour arriver au 14 Juillet, il était impossible de faire les préparatifs nécessaires pour donner à la fête tout l'éclat qu'elle méritait. D'autre part, la « pénurie des finances » de la commune ne lui permettait pas non plus de se livrer à tout ce que « son zèle et son attachement » pouvaient lui inspirer. Sur quoi, le procureur de la commune ayant été entendu, il fut arrêté que la fête du 14 Juillet de cette année-là — 1795 — serait célébrée dans le temple de l'Etre suprême.

Le représentant du peuple Besson, en séance à Bordeaux, approuva la décision « vu les circonstances ».

Le temple de l'Etre suprême était installé dans la chapelle des Dominicains (aujourd'hui Notre-Dame). Rien ne fut touché à l'édifice, il ne subit aucune modification. Une toile peinte fut simplement placée devant la façade de l'église.

Donc, le 14 Juillet 1795, à cause de ce que Rabelais a appelé « le faulte de monnoie », il n'y eut pas de réjouissances à Bordeaux. On dut se contenter de discours prononcés dans le temple de l'Etre suprême.

Le 23 messidor an V, la municipalité demande au général Robert, commandant la onzième division militaire, le concours des troupes à l'occasion du 14 Juillet. On paya, d'autre part, un nombre respectable de livres à Varinot, l'artificier.

L'état des finances de la ville s'était donc amélioré, et nos édiles pouvaient se livrer à quelque dépense en l'honneur de la Fête de la nation.

Le 24 messidor an VI, le programme de la fête signale qu'au milieu du cortège doit figurer « le faisceau d'union, porté par des vétérans militaires, et la représentation de la Bastille, portée par des défenseurs de la patrie ».

Lors du 14 Juillet de l'an VII, des places furent spécialement réservées aux vieillards à la cérémonie traditionnelle. Le bureau central du canton de Bordeaux avait à cet effet invité l'administration municipale du centre à désigner un vieillard pour chaque section. Cette même fête fut célébrée, dit un chroniqueur du temps, avec toute la pompe et l'éclat propres à « rappeler l'origine du 14 Juillet et à ranimer dans tous les cœurs l'énergie et le sentiment auxquels cette illustre journée a dû sa naissance ».

En terminant ces lignes, une question nous est venue à l'esprit : qu'est devenue la fameuse pierre qui représentait la Bastille aux cérémonies patriotiques d'antan ?

Maurice FERRUS.

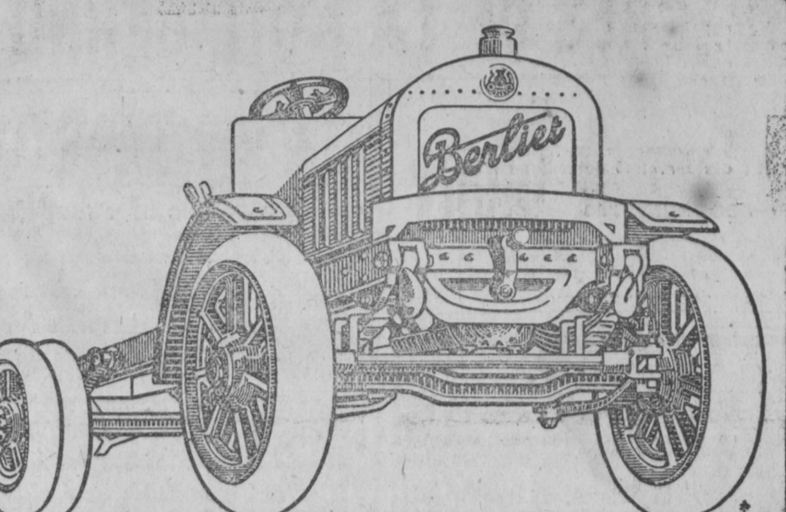

CAMION 4 Tonnes

Prix net : 29.300 Francs

Livraison Rapide

Demander Notice et Catalogue

Berliet

92, Boulevard Président Wilson BORDEAUX

LES LIMOUSINS AU FRONT

Bonjour cousin !

Le sous-lieutenant Chaminade, le Grand Tailhada, était assis à côté de son neveu, sur le talus de la route, à l'entrée du village de T..., qui, maintenant, par suite de l'avance incessante de nos troupes, se trouvait en arrière de la ligne de feu. Ils parlaient de Saint-Léonard et du pays limousin. Mais Jantounet était visiblement distrait : il n'était pas à la conversation. Il tendait l'oreille vers l'endroit où grondait la canonnade et tressaillait à chaque détonation.

— Tiens ! voilà Vidal qui vient vers nous... Il n'a pas l'air content... Qu'est-ce que tu as ? lui dit-il, quand il fut près d'eux.

Le socialiste tendit le poing vers le lointain.

— Oh ! les monstres ! les bandits !...

— Qui traites-tu de la sorte ?

— Les Boches, parbleu ! qui veux-tu que ce soit ?... Je ne trouve pas d'injure assez sanglante pour leur cracher mon mépris à la face !...

— Qu'est-ce qu'ils t'ont fait, encore ?

— Oh ! toujours le même coup !... J'étais parti en reconnaissance avec quelques poilus, dans les bois du côté de T... Nous tombons sur une bande de vingt Allemands qui, en nous voyant, — nous étions tout juste douze, — jettent leurs fusils, tombent à genoux et lèvent les mains en l'air en criant : « Kamarades! Kamarades ! » L'officier qui était avec eux, un lieutenant-colonel s'il vous plaît, jette son sabre en nous disant, en excellent français : « Ne tirez pas, nous nous rendons ! »

» On s'approche, en se méfiant, car on commence à connaître leur truc... Quand nous sommes à cinq mètres, l'officier sort son revolver et nous envoie cinq ou six balles... l'une m'a enlevé mon képi, l'autre a étendu raide ce pauvre Bertrand !... Les autres Boches n'ont pas osé tirer, mais ils avaient tous un browning dans leur poche !...

— Tu n'as pas exterminé cette crapule d'officier ? s'écria le Balafré.

— Non. J'ai préféré le livrer à l'autorité militaire. J'espère que ça ne va pas traîner et qu'on va lui flanquer douze balles dans le corps !...

— Le fusiller ?... allons donc ! C'est une mort trop noble pour ce bandit !... Ce qu'il faut faire, c'est lui passer une bonne cravate de chanvre autour du cou et le brancher au premier arbre venu, face aux Boches !...

Il s'interrompit. Un soldat était devant lui, tenant à la main une carte de visite.

— Qu'est-ce que tu veux ?

— Mon lieutenant, l'adjudant qui a fouillé les prisonniers a trouvé cette carte de visite sur l'officier... Il m'a dit de vous la remettre, pensant que cela pouvait vous intéresser, vu que le Boche s'appelle comme vous !

Le Balafré eut un haut-le-corps violent.

— Qu'est-ce que tu dis ?... donne ça !...

Il lui arracha la carte des mains et lut :

Pierre-Ulrich von CHAMINADE
Oberstleutnant
Landsturm.

Il poussa un cri étouffé et fut obligé de se cramponner à l'épaule de son neveu pour ne pas tomber.

— Oh ! murmura-t-il, est-ce que Dieu m'accorderait la joie inespérée de retrouver cet homme ?...

Il se ressaisit et se tourna vers le soldat :

— Comment est-il, cet Allemand ?

— C'est un vieux bonhomme, encore vert, qui doit avoir dans les soixante-cinq ans... Il a l'air orgueilleux comme un paon !... Faut voir les regards de mépris qu'il nous lance ! Il ne cesse de nous répéter : « J'ai fait la campagne de 1870; j'étais un de ceux qui ont flanquée une raclée à vos pères; je regrette de ne plus être de ceux qui vont exterminer leurs fils !...

Le Grand Tailhada était livide.

— C'est lui ! dit-il... Allons le voir.

Et ils se dirigèrent vers la place du village, où étaient réunis les prisonniers.

L'oberstleutnant était là, les mains liées derrière le dos, plein de morgue, le monocle à l'œil, regardant d'un air de dédain les poilus qui faisaient le cercle autour de lui, l'examinant curieusement, Les autres prisonniers, la tête basse, comme honteux, étaient parqués dans un coin.

En apercevant les deux sous-lieutenants, l'Allemand eut un sourire de mépris et leur tourna le dos insolemment.

Le Balafré, très calme, s'avança. Il abattit sa lourde main sur son épaule et le fit pirouetter sur les talons, en disant d'une voix narquoise :

— Bonjour, mon cousin !

Le Boche sursauta.

— Quelle est cette plaisanterie de mauvais goût ? dit-il, d'un ton rogue.

L'oncle Jules se planta bien en face de lui.

— Regarde-moi !... Tu ne me reconnais pas ?

L'autre haussa les épaules.

— Laissez-moi tranquille !... Je ne sais ce que vous voulez dire.

— Ah ! tu ne sais pas !... eh bien ! je vais te rafraîchir la mémoire... Ecoute; je vais te raconter une petite histoire qui va sûrement t'intéresser... Voici :

» Il y a quarante-quatre ans, le 8 novembre 1870, en pleine guerre, un jeune lieutenant prussien portant un nom français, se vantant d'être le fils de protestants ayant émigré en Allemagne, entra dans la cour d'une ferme, près du Mans, où se trouvaient quatre soldats français qui venaient d'être faits prisonniers. On lui amena les propriétaires de la maison.

» C'étaient deux pauvres vieux à cheveux blancs, qui pleuraient la mort de leurs quatre fils tués à la guerre. La mère était devenue folle... En apercevant le Prussien, la malheureuse démente se jeta sur lui, l'accusant d'être la cause de la mort de ses enfants...

» Sais-tu ce que fit alors l'officier de Sa Majesté le Roi de Prusse ?... Il aurait pu repousser la pauvre folle et la faire tenir par deux de ses hommes... C'eût été trop simple... Il sortit son revolver et, froidement, abattit les deux vieillards à ses pieds !...

» Un des soldats français prisonniers, qui portait le même nom que lui, poussant un cri d'indignation, bondit sur l'infâme, lui arracha sa cravache des mains et lui en cingla la figure à toute volée... Il tomba aussitôt, la tête fendue par un coup de sabre que lui porta l'assassin... »

Le grand Tailhada s'arrêta un moment et regarda fixement l'Allemand, qui, livide, baissait la tête; puis il reprit d'une voix terrible :

— Ce lieutenant prussien assassin, c'est toi, Pierre-Ulrich von Chaminade !...

» Ce soldat français portant le même nom que toi, et que tu raillais spirituellement en l'appelant : mon cousin, c'est moi... »

Il enleva son képi et montra la cicatrice qui lui coupait le front :

— Voilà la marque de ton coup de sabre !

L'Obersleutnant s'était ressaisi.

— Ah ! oui... j'avais oublié cette vieille histoire... je me souviens, maintenant.

Et il ajouta en ricanant :

— Je constate avec plaisir que je t'ai bien marqué la figure... je vois la trace de ma lame...

— Et moi, je vois la trace infâmante de ma cravache sur ta face de bandit !... J'aime mieux mon coup de sabre !

L'Allemand, de nouveau, haussa les épaules.

— Allons, dit-il, venge-toi !... je suis à ta merci... A ton tour, assassine-moi !

Le grand Tailhada blêmit sous l'outrage, mais il garda son calme impressionnant.

— Déliez les mains de cet homme, dit-il.

On lui obéit.

— Où est son sabre ?

On le lui donna; il le sortit du fourreau et le jeta aux pieds du Boche. Puis il tira le sien en disant :

— Ramasse ton arme, et défends-toi !... Nous sommes du même âge, tu es encore vigoureux... la partie est presque égale...

L'oberstleutnant hésita un instant. Un rictus sardonique plissa sa face de brute et il se baissa.

— Attention ! cria soudain Jantounet qui ne perdait pas un de ses mouvements de vue, il cherche une arme dans...

Il n'eut pas le temps d'en dire plus long. Prompt comme l'éclair, le traître, sortant un revolver d'une poche dissimulée dans sa tunique, avait tiré sur son adversaire.

On se précipita, et on lui arracha l'arme avant qu'il ait eu le temps de s'en servir de nouveau.

— Vous êtes blessé, mon oncle ? demanda le Mioulétou, anxieusement.

Le vieux, qui n'avait pas bronché, répondit en souriant :

— Non. Cet imbécile m'a manqué. Sa balle m'a effleuré la joue...

Et se tournant vers ceux qui maintenaient le Boche écumant de rage, il leur dit, toujours très calme :

— Lâchez-le... vous entendez ? je vous dis de le lâcher !... Laissez-lui son sabre. Bien. Ecartez-vous... Maintenant, mon cher cousin, à nous deux !...

» Tout à l'heure, quand je te faisais l'honneur de me mesurer avec toi, je voulais simplement te marquer le visage comme tu as marqué le mien. Mais, maintenant, après la nouvelle infamie que tu viens de commettre, je vais te tuer !... non pas à coups de sabre, ce serait trop beau, mais à coups de trique !... Je vais t'assommer comme une bête immonde et venimeuse que tu es !... Donnez-moi un bâton !...

Et il jeta son sabre loin de lui.

On lui apporta un solide gourdin en bois de houx, tout hérissé de nœuds. Il en assujettit la lanière autour de son poignet et le fit tournoyer en disant :

— Si tu as encore une âme, c'est le moment de la recommander à ton vieux bon Dieu !... tu vas avoir besoin de son aide... mais je doute qu'il te tire de mes pattes !...

Et il marcha sur lui.

L'Allemand essaya de se défendre avec son sabre. D'un coup de revers le vieux le fit voler à dix pas.

Puis il commença à cogner, disant à chaque coup qui s'abattait sur le Boche, en lui broyant les membres :

— Tiens ! voilà pour le vieux que tu as assassiné !... Tiens ! voilà pour la vieille que tu as assassinée !... Tiens ! voilà pour mon pauvre ami Bertrand, que tu as assassiné !... Tiens, enfin !... voilà pour moi, que tu as voulu assassiner !...

Et il lui asséna un coup de trique qui l'atteignit en pleine figure, lui écrasant le nez et lui faisant sauter les dents...

L'Allemand, hurlant de douleur, voulut s'enfuir. Il tomba sur les genoux et se releva. Un dernier coup terrible l'atteignit à la tête, il s'écroula sur le sol, et, cette fois, ne bougea plus...

— Maintenant, dit le Balafré, haletant, dans un grand cri d'exaltation, je puis mourir tranquille... Je suis vengé !

René BERTON.

Le Grand Tailhada ou les Limousins au front. — Paris-Limoges, R. Guillemot et L. de Lamothe, éditeurs.

L'Alsace et la Lorraine

LE VIN

La bière d'Alsace jouit d'une réputation universelle; mais il ne faut pas croire qu'elle soit la boisson nationale du pays. Ce que l'on boit à table, dans toute la région, c'est le vin, dit le « Temps », dans un curieux article que nos lecteurs nous saurons gré de reproduire.

D'après les dernières statistiques publiées avant cete guerre par les autorités allemandes, les terrains plantés en vignes occupaient une superficie d'environ 33,000 hectares; le nombre des vignerons qui les cultivaient dépassait 50,000, et la production des années moyennes s'élevait à 800,000 hectolitres, valant de 50 à 60 millions de francs. Le capital engagé se montait à environ 400 millions de francs, et le revenu net était en moyenne de 4,5 %. Notons, en passant, qu'à l'heure actuelle le vin ordinaire, qui se payait jadis entre 40 et 60 francs par hectolitre, vaut cinq cents francs », pris chez le vigneron.

A la différence de la Lorraine, qui ne produit pour ainsi que du vin rouge, l'Alsace récolte surtout du vin blanc. Les cépages qui y dominent sont : le « riesling » (une sorte de pinot blanc, à la grappe assez petite, au grain serré, et dont la baie s'irise comme une perle fine), le « sylvaner », très riche en sucre, le pinot gris et le « traminer » tous deux apportés de Hongrie. Les uns et les autres donnent un vin dont certains crus jouissent d'une renommée très justifiée. La culture se fait d'après un procédé caractéristiques sont : la taille du cep en quenouille, l'emplantement symétrique et le raccordement par des fils de fer. Un spécialiste en la matière, le docteur Guyot, dans son « Etude des vignobles de France », l'apprécie en ces termes :

« La vigne en Alsace est plantée ou plutôt taillée d'après une méthode très originale, une des plus inelligentes que je connaisse. Je l'appellerai la culture en quenouille. »

Les crus du Haut-Rhin sont plus capiteux, plus doucereux au goût et plus bouquetés que ceux du Bas-Rhin. Eux aussi n'ont pas manqué de fournir aux Allemands l'occasion de se livrer à des truquages sans nombre, inspirés par les similitudes que leurs spécialistes avaient discernées dès les premiers temps de l'annexion. En effet, les produits de la région comprise entre la limite sud du Bas-Rhin et Ribeauvillé présentent le même caractère que ceux du Palatinat et de la Hesse rhénane, tandis que ceux des vignobles situés au sud de Ribeauvillé ressemblent étonnamment aux vins du Rhin proprement dits. A ce propos, je rappellerai ce que j'ai dit autrefois, ici-même : « Les fameuses vignes de Johannisberg, au temps où elles appartenaient au maréchal Kellermann (1806-1814), ont été replantées par lui avec des plants de Ribeauvillé. »

Aussi longtemps que l'Alsace a vécu sous le régime allemand, les « fabricants » de vin du pays rhénan achetaient par 300,000 et même 400,000 hectolitres les vins du Bas-Rhin et les soumettaient à des opérations chimiques. Additionnés d'une certaine quantité de vin de groseilles, ils entraient dans la circulation sous la dénomination de « leichter Mosel » (vin léger de la Moselle); mélangés aux vrais crus de la Moselle, dans des proportions allant jusqu'aux deux cinquièmes, ils se vendaient sous le nom de quelque produit très renommé. Quant aux vins du Haut-Rhin, beaucoup plus élevé en prix, il suffisait de les mettre dans des bouteilles brun rouge; des étiquettes appropriées les transformaient ensuite en Niersteiner, Rüdesheimer, etc.

Notons en passant que si les Allemands reconnaissaient « in petto » les qualités des vins en question et les utilisaient comme il a été dit plus haut, jamais ils n'en ont fait part à leurs compatriotes. Ceux-ci, dans l'intérieur de l'Allemagne, « n'en ont jamais consommé une goutte sous leur vrai nom ». Au Reichstag, en un temps où l'on ne pouvait guère prévoir le retour des deux départements à la France, les députés alsaciens, très renseignés sur les manigances des marchands allemands, et pensant réussir à créer en Allemagne un débouché pour les vins de leur pays, ouvrirent une sorte de petite exposition avec salle de dégustation. Les députés allemands y défilèrent sans exception et s'y installèrent même jusqu'au jour où cette occasion de boire à l'œil prit fin avec la disparition de la dernière bouteille. Unanimement, ils louèrent l'excellence des liquides qui avaient été soumis à leur appréciation... et ce fut tout. Pas un seul d'entre eux ne remit la moindre commande aux maisons alsaciennes qui avaient fait les frais de l'entreprise, et dont aucune ne vit augmenter sa vente aux consommateurs allemands. Sans compter la blessure infligée à l'amour-propre des viticulteurs, cette opération leur coûta extrêmement cher, puisqu'on leur but je ne sais plus combien de milliers de bouteilles de leurs meilleurs vins qu'ils avaient dû transporter à Berlin.

La production de l'Alsace est inférieure de moitié à la consommation des habitants, et cela s'explique, puisque les fabricants de vin allemands enlevaient chaque année un tiers au moins de la récolte. Or, les droits prohibitifs et les difficultés de toute sorte que les Allemands opposaient à l'entrée des vins de France avaient supprimé la concurrence de ces derniers, par suite de quoi l'on consommait ici des vins rouges de Hongrie et d'Italie. Dorénavant, la situation sera renversée. Nos vins du Midi se substitueront à ceux de Hongrie, et, au lieu de nous adresser aux commerçants de Trèves, de Francfort et autres lieux, dont nous connaissons maintenant les agissements, nous ferons venir d'Alsace les crus nécessaires à ceux qui désirent avoir « les muscles plus fermes, le sang moins épais, l'œil plus clair et les reins... plus solides ».

Foules et Chiffres

On a évalué à environ huit millions le nombre des Français et des étrangers qui se sont pressés auprès du glorieux défilé des troupes de la Victoire, à Paris.

Sur les sept kilomètres du parcours (Bois de Boulogne à la place de la République) et à raison de trois personnes coude à coude par deux mètres courants, cela eût représenté de chaque côté de la voie triomphale, une épaisseur de foule d'environ deux cents rangées de spectateurs de chacune vingt et un mille personnes pressées les unes derrière les autres; soit, en effet, sur ces bases, et en chiffres ronds, quatre millions de spectateurs de chaque côté du parcours. Même en tenant compte de ceux qui ont pu prendre place aux estrades, fenêtres et balcons, on peut évaluer à au moins cent cinquante rangées de chaque côté la foule accourue au glorieux défilé.

Naturellement, l'espace disponible sur les trottoirs ne pouvait permettre qu'à un vingtième ou à un quinzième de cette énorme affluence d'apercevoir quelque chose. Les autres ont dû se contenter de s'agglomérer en arrière des barrages des rues et des places.

Pour si formidables que paraissent ces chiffres, ils ne font que prouver cependant une fois de plus combien, malgré les apparences, tout un peuple ainsi groupé est en superficie peu de chose par rapport à l'étendue d'une ville qui devient à peu près un immense désert partout ailleurs, à ces heures sensationnelles.

Les photographies récemment prises au-dessus de Versailles, en aéroplane, le jour fameux de la signature de la paix, furent très suggestives à cet égard.

Sans doute, l'aspect d'un restaurant, d'un théâtre, d'une station de métro, dans le Paris de la Victoire, éveille une tout autre idée, et l'on se figure aisément, dans cette ambiance, qu'on vit au milieu d'immenses espaces ainsi surpeuplés; mais, en fait, ce ne sont là que des points géométriques infimes par rapport à la superficie totale d'une métropole telle que Paris, où les foules groupées en ces jours mémorables n'occupent en réalité qu'un espace ridiculement petit.

Prenons, par exemple, toute la population bordelaise supposée être à l'heure actuelle, à cause de la guerre, d'environ 320,000 habitants, enfants compris.

Supposons-la serrée comme savent se serrer les foules à de certains moments, à raison de 3 personnes au mètre carré en moyenne, enfants et adolescents compris. S'imagine-t-on qu'elle pourrait tenir *tout entière* sur la place des Quinconces ?

Elle y tiendrait, car cette place (entre parenthèses la plus grande de l'Europe au centre à peu près idéal d'une ville) mesure 126,096 mètres carrés, ce qui, multiplié par 3, donne : 378,288 personnes. Ainsi, la place des Quinconces pourrait contenir en foule pressée toute la population bordelaise et en plus celle de Bazas, Blaye, La Réole, Lesparre et Libourne, ces cinq dernières représentant environ 38,000 habitants. Et il resterait encore 20,000 places disponibles !

Mais voici qui est encore plus inattendu : Posez à dix personnes moyennement instruites et même à certaines qui le sont au-dessus de la moyenne, la question suivante, en leur demandant une réponse rapide, non point d'après un calcul au crayon, mais d'après une sincère impression première : dans quel espace, par rapport à l'Europe, tiendrait l'humanité entière avec son milliard et demi d'êtres humains tassés en foule compacte ?

La moitié au moins de ces personnes, se méfiant malgré tout un peu, exagérant même, pour ne pas dire une trop grosse bêtise, répondront : dans la France. Les quatre cinquièmes des autres répondront peut-être : dans la moitié de la France; et de très méfiants pourront aller jusqu'à risquer : dans un département, la Gironde, par exemple, qui est, on le sait, le plus grand de tous.

Or, prenez un crayon. La Gironde mesure 1,072,600 hectares. Sur ses 49 cantons, il en est un, celui de Castelnau (Médoc), qui, malgré sa grandeur exceptionnelle (80,864 hectares), ne représente que la *treizième* partie du département, environ. Toujours à raison de 3 êtres humains par mètre carré, les 808 millions et 640 mille mètres du canton de Castelnau nous donnent l'hospitalité, sur le papier... pour 2 milliards et demi d'habitants, c'est-à-dire pour toute l'humanité, avec un restant de place pour plus de 27 fois la population entière de la France !

Décidément, les événements tiennent ici-bas plus de place que les hommes.

Maurice MARTIN.

L'industrie du charbon en Angleterre

A Londres, on publie les rapports de la commission d'enquête relative à la nationalisation éventuelle des industries charbonnières.

Le rapport principal, signé par le juge Sankey, président, est le seul qui se déclare en faveur de l'acquisition immédiate par l'Etat de toutes les redevances du fait de prérogatives et de l'acquisition par l'Etat, en trois ans, de toutes les mines de houille. Entre temps, ces mines seraient placées sous l'administration commune de conseils locaux, régionaux et nationaux dont feraient partie des représentants des ouvriers.

Le rapport des mineurs concorde, en général, avec le rapport Sankey, mais il soulève une objection contre les stipulations qui prescrivent que les ouvriers devraient signer un contrat suivant lequel ils ne pourront déclencher une grève commune qu'après que le différend aura été soumis pour discussion au conseil qui siégera à cet effet.

Le rapport des représentants des propriétaires plaide contre toute forme de nationalisation. Il dit que la nationalisation causerait des dommages au développement des conditions industrielles et économiques du pays.

La question est si intimement liée aux intérêts de la nation entière qu'aucune action ne peut être entreprise sans qu'on en ait donné connaissance au peuple entier. Le rapport recommande la création d'un département des mines dont ferait partie un système de conseils comme ceux prévus par le rapport Sankey. En vue de faire disparaître les difficultés résultant des redevances du chef de privilèges, le rapport soumet une proposition préconisant que l'Etat devienne propriétaire du charbon, mais que les baux en cours actuellement soient maintenus au moins pour une durée de soixante années.

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de juin 1919 :

DATES	Pression barométrique à midi	Température à midi	Température Minima	Température Maxima	Pluie relevée à 7h. du mat.	VENT DOMINANT
1	755,0	20°0	13°6	23°3	8,9	N.-E. à N. tr. faib.
2	754,9	24 0	13 4	26 2	8,2	N. faible.
3	757,1	22 0	11 1	22 9	»	N.-N.-E. tr. faible.
4	759,9	16 3	7 9	19 1	»	N.-N.-E. modéré.
5	759,8	16 7	11 0	21 6	»	O.-S.-O. faible.
6	761,5	20 1	15 4	24 7	»	Var. presq. nul.
7	758,1	25 7	14 8	28 2	»	E.-S.-E. faible.
8	761,9	20 6	16 6	24 7	»	O. faible.
9	765,7	24 2	14 6	25 7	»	N.-N.-E. presq. nul.
10	766,2	26 8	13 6	28 7	»	N.-E. faible.
11	760,2	29 1	17 1	32 0	»	E. modéré.
12	764,1	16 8	12 8	22 0	»	O. modéré.
13	764,8	20 5	10 7	23 0	0,7	N.-N.-E. tr. faible.
14	760,8	24 2	11 3	26 9	»	E.-N.-E. tr. faible.
15	757,9	24 0	15 3	23 6	»	N.-O. tr. faible.
16	758,5	27 3	14 7	28 8	»	Var. tr. faible.
17	759,8	26 6	14 0	28 0	»	O. faible.
18	761,3	25 3	12 1	27 5	0,1*	S.-O. à N.-O. faible.
19	759,8	27 4	13 0	30 4	»	N.-O. à N.-E. faible
20	757,5	29 2	13 8	32 7	»	Var. tr. faible.
21	762,4	17 8	12 4	23 6	»	N.-O. tr. faible.
22	763,3	24 6	11 5	27 0	0,5	N.-E. tr. faible.
23	761,2	25 0	10 1	27 6	»	O. tr. faible.
24	762,9	20 0	11 2	21 7	»	N.-O. faible.
25	757,2	17 5	9 8	17 9	»	S.-O. modéré.
26	758,1	16 8	9 6	19 7	5,8	N.-N.-O. modéré.
27	761,9	17 6	8 4	21 2	»	N. tr. faible.
28	763,4	21 7	9 7	24 7	»	N. tr. faible.
29	761,2	19 9	11 0	22 5	»	N.-O. modéré.
30	758,2	17 4	11 1	20 9	0,2	N.-O. modéré.

NOTA. — Pour ramener au niveau de la mer les pressions barométriques ci-dessus, il faut y ajouter en moyenne 6mm5.

* Brouillard condensé.

Remarques. — Sous un régime remarquablement stable de hautes pressions atmosphériques, avec vents prédominants du quadrant N.-O.-N.-E., le mois de juin est beau.

Si la température arrive à une moyenne voisine de la normale, 18°25 (0°38 en excès), elle présente toutefois dans le cours du mois d'importantes variations : irrégulière pendant les onze premiers jours, elle est généralement chaude du 11 au 20 et, durant cette période, dépasse 30 degrés trois fois; elle s'abaisse ensuite pour devenir très fraîche du 24 au 30.

La pluviosité de juin est très faible; en six jours de pluie, il tombe 24mm4, soit les 38 centièmes seulement de la quantité d'eau moyenne.

Le temps calme et sec s'oppose en juin à la formation des orages. A part celles du commencement du mois, assez importantes et généralisées, les seules autres manifestations orageuses, du 12 et du 16, très localisées, sont à peu près insignifiantes.

F. C.

LA VIE AGRICOLE

SOINS A DONNER AUX VIGNES GRELÉES

Nous sommes à l'époque des orages de grêle. Le fléau a déjà sévi sur quelques points du Sud-Ouest, et plusieurs viticulteurs m'ont demandé quels soins on devait donner à la vigne quand elle venait d'en être atteinte. Les traités de viticulture me paraissent manquer de précision à ce sujet. L'un d'eux, des plus complets, se borne à dire « qu'il faut relever le mieux possible la végétation de la vigne en augmentant le nombre des labours et des soufrages ». Ce sont là des conseils un peu trop sommaires.

Quand la vigne est frappée à cette époque de l'année, c'est-à-dire une fois les raisins formés, et qu'il reste encore une partie de la récolte, il n'y a pas lieu de procéder à une taille en vert. A cette époque tardive, elle ne donnerait que des rameaux insuffisamment développés et aoûtés; de plus, il importe de mener à bien ce qui reste de la récolte.

Occupons-nous d'abord du mal présent et voyons en quoi il consiste. Une partie des feuilles sont lacérées et détruites par la grêle. Elles n'accompliront pas leurs fonctions naturelles, c'est-à-dire la maturation des raisins et l'aoûtement des bois, ou elles le feront incomplètement. Que les feuilles soient détruites par la grêle ou par une grande invasion de mildiou, les conséquences sont les mêmes.

De plus, la destruction des feuilles et d'un certain nombre d'extrémités de rameaux va avoir pour conséquence la formation de rejets. Or, les feuilles des rejets sont plus sensibles au mildiou que les feuilles principales et elles sont plus difficiles à défendre à cause de l'irrégularité de leur pousse. En effet, un sulfatage exécuté le 20 juillet, par exemple, sur une vigne non endommagée, peut préserver les feuilles complètement développées et il y en a assez à ce moment pour mener la vendange à bon port. Supposons une vigne privée en partie de ses feuilles principales à la même date. Le sulfatage ne pourra préserver que les feuilles des rejets nés après la grêle; mais ces feuilles, les premières formées, n'auront pas la même valeur que les feuilles adultes détruites, et elles seront insuffisantes pour obtenir l'aoûtement des bois et la maturation parfaite des fruits. Il faut conserver non seulement ces feuilles, mais encore celles qui vont continuer à se former ultérieurement au mois d'août et qui seront menacées par des invasions de mildiou. Ce n'est donc pas un seul sulfatage qui sera nécessaire, mais au moins deux, peut-être trois

Ainsi, un seul sulfatage, du 20 juillet au 1er août, produit beaucoup plus d'effet sur une vigne ayant conservé ses feuilles principales que sur les rejets d'une vigne ayant perdu celles-ci par la grêle. C'est par ces raisons que je viens d'indiquer qu'une vigne grêlée est tout à la fois plus sensible au mildiou et plus difficile à défendre. C'est la formation des rejets qui est cause de cette sensibilité. Certains s'imaginent que les blessures de grêle favorisent l'introduction des germes de maladie. Ceux-ci n'ont point besoin d'ouvertures artificielles dans les tissus pour y pénétrer; les ouvertures naturelles y suffisent et quand toutes les conditions requises pour la germination sont obtenues, ils pénètrent fort bien dans une feuille saine. Quand on observe en fin de saison que le mildiou est plus développé sur une vigne grêlée, on s'aperçoit que les organes envahis par la maladie sont postérieurs à la grêle. Ce n'est donc pas la lésion causée par celle-ci qui a provoqué l'introduction des autres.

Une vigne grêlée, s'il y reste encore une récolte importante, a besoin d'être traitée contre l'eudémis et la cochylis dans les foyers de ces deux parasites. Si la grêle est survenue avant la ponte de seconde génération, les papillons existant dans le vignoble déposeront leurs œufs sur les grains restants qui, eux seuls, supporteront tout le poids de l'invasion.

Enfin, les grains entr'ouverts ou blessés peuvent être facilement envahis par le « botrytis cinerea », agent de la pourriture grise, si les mois d'août et septembre sont tant soit peu pluvieux. Pour cette maladie, l'ouverture de l'organe facilite sa propagation, car le botrytis germe beaucoup plus facilement sur la pulpe des raisins, ainsi mise à nu, que sur leur peau. On sait que les raisins troués par les chenilles de cochylis et d'eudémis sont facilement envahis par la pourriture grise. Par contre, la germination du botrytis sur la peau saine demande des conditions spéciales de réceptivité et se réalise beaucoup plus difficilement. Il faut donc s'attendre à rencontrer, à la vendange, dans les vignes grêlées, un mélange de raisins sains et de raisins pourris. S'ils sont vinifiés ensemble et s'il s'agit de vendange rouge, il peut en résulter ultérieurement la casse du vin. Il faudra donc procéder à un triage des raisins atteints de pourriture. Un sulfatage soigné qui atteindra les fruits, ou des poudrages cupriques, peuvent obvier dans une certaine mesure à l'invasion du botrytis, mais non la prévenir radicalement. Ce parasite, en effet, est sensible à l'action du cuivre, mais il faut que le traitement soit préventif et qu'il ait assez d'adhérence pour les invasions successives qui peuvent se produire.

Il faut songer aussi à assurer aux vignes grêlées une végétation régulière au cours de l'été. Le meilleur moyen sera, non pas de multiplier les labours, mais d'accomplir des façons superficielles au cultivateur ou à la houe, qui empêcheront les herbes de pousser et qui créeront à la surface une terre meuble, pulvérulente, s'opposant à la capillarité et empêchant le dessèchement du sol.

J'ai voulu me borner ici à indiquer les soins que nécessitent les vignes grêlées au cours de l'été. Les opérations particulières relatives à la fumure et à la taille sont parmi les travaux d'hiver.

J. CAPUS.

Revue de la Semaine

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 13 juillet.

BLES. — La température a été plus favorable depuis quelques jours et les blés de printemps dans le Nord et l'Est ont pu profiter encore des dernières pluies. La moisson est commencée dans le Midi et le Sud-Ouest et se poursuit aussi activement que possible et, en général, le rendement à l'hectare ne sera pas bien élevé, mais la qualité sera meilleure qu'on ne l'espérait. Or, d'après les statistiques du ministère de l'agriculture, les surfaces ensemencées cette année seraient de 4 millions 446,540 hectares en blés d'hiver et de 320,430 hectares en blés de printemps, soit une diminution totale de 59,863 hectares sur les ensemencements de 1918 et de près de 2 millions d'hectares sur les années précédant la guerre. Le déficit de notre récolte sera donc énorme et il faudra un chiffre d'importation sans précédent pour couvrir tous les besoins jusqu'à la prochaine campagne. On comprend donc les hésitations du gouvernement à prendre une décision tenant compte des intérêts des consommateurs, des promesses faites à la culture et des engagements pris envers les alliés.

Les offres sont à peu près nulles et les départements gros producteurs paraissent eux-mêmes épuisés, car la culture n'a guère gardé de réserves pouvant vendre encore le blé à 75 fr. les 100 kilos, alors que les blés nouveaux ne lui seront payés que 73 fr.

On cote : Blés du payés, 75 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

FARINES. — La fabrication est très réduite et de nombreux moulins reçoivent des farines américaines pour en assurer la distribution en boulangerie.

On cote : Farines entières ou mélangées de succédanés, 50 fr. les 100 kilos nets, nus, pris au moulin.

ISSUES. — La demande pour les sons est très active et les cours sont plus fermes sur une fabrication restreinte.

On cote : Sons ordinaires disponibles, 45 fr. 50 à 46 fr. 50; sons gros, 48 fr. 50 à 49 fr. 50, le tout les 100 kilos, gare ou quai Bordeaux. Livraison sur juillet et août, 44 fr. 50 à 45 fr. les 100 kilos, gare départ, quantité de 10,000 kilos minimum.

SEIGLES. — La moisson bat son plein et, en général, les rendements sont satisfaisants, mais les surfaces ensemencées ne seraient que de 753,560 hectares contre 786,035 hectares en 1918.

Les prix sont absolument nominaux et sans affaires.

On cote 55 fr. les 100 kilos nets, nus, en culture.

ORGES. — La moisson de cette céréale est commencée un peu partout, mais on n'est pas encore fixé sur les rendements. Les surfaces ensemencées cette campagne seraient 483,150 hectares contre 565,040 hectares en 1918, soit une diminution de 81,890 hectares. Il faut bien espérer que le ministère laissera importer librement les orges d'Algérie et de Tunisie. Les offres sont nulles et il n'y a pas de prix établi.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

MAIS. — Les offres en maïs indigènes sont complètement nulles. On commence à offrir des maïs roux Plata, vieille ou nouvelle récolte, livraison septembre-octobre, marchandise telle quelle.

On cote : Maïs roux Plata, septembre-octobre, 69 fr. à 70 fr. les 100 kilos logés, pris à bord Bordeaux, suivant quantité.

AVOINES. — La moison des avoines d'hiver se poursuit activement dans le Midi et le Sud-Ouest et va commencer dans le Centre, et on prévoit partout une récolte déficitaire. Les surfaces ensemencées cette année seraient de 696,470 hectares en avoines d'hiver et de 4 millions 74,270 hectares en avoines de printemps contre 2 millions 924,810 hectares en 1918, soit une diminution de 154,070 hectares. Si on tient compte des surfaces ensemencées en 1914 et 1913 qui étaient respectivement de 3 millions 979,420 et de 3 millions 998,500 hectares, on voit que le déficit sera considérable. Pourra-t-il être compensé par l'importation ? Il faudra pour cela que le fret devienne plus abondant; mais malgré tout on peut assurer sans crainte d'erreur que des prix élevés durant toute la campagne prochaine seront la conséquence de cette regrettable situation.

Les offres de la culture sont des plus réduites et sur une demande intense pour le Nord et l'Est les cours sont en hausse.

On cote : avoines grises d'hiver du Poitou, disponibles, 72 fr. les 100 kilos départ; avoines d'Amérique Clipped n° 2, embarquement juillet-août, 69 fr. les 100 kilos pris à bord Bordeaux.

FOURRAGES

Les prairies ont été favorisées par les pluies de ces derniers jours ;il y aura du regain. Ceci est d'autant plus appréciable que le grain sera rare et cher.

Les foins nouveaux ont une tendance des plus calmes et les prix sont faciles.

Les pailles, dont le développement a été influencé par la sécheresse, seront courtes cette année et la récolte sera de ce fait bien réduite; la demande est aussi calme

On cote : foin nouveau, 130 à 140 fr.; foin vieux, 150 à 160 fr., le tout les 100 bottes, soit 500 kilos.

Paille de froment, 90 à 95 fr. les 100 bottes de 5 kilos.

LEGUMES SECS

Dans les régions de production de la Haute-Loire on signale que les récoltes de légumes en terre ont souffert de la sécheresse. Néanmoins, dans les hauts plateaux, les apparences sont plus satisfaisantes et la récolte s'annonce normale. Les lentilles seront de bonne année.

On cote : lentilles vertes du Puy, vieille récolte, 200 fr. les 100 kilos. Vesces, 75 fr. les 100 kilos logés départ; pois fourrage, 60 fr.; pois blancs, 75 fr. La demande est à peu près nulle et l'activité ne reprendra qu'avec les grains nouveaux sous peu de jours.

A. T.

Chambre de commerce de Bordeaux

Séance du 2 juillet 1919

La Chambre réunie pour la première fois depuis la signature du traité de paix, adresse à M. Clemenceau, président du conseil des ministres, un télégramme lui renouvelant l'expression de sa profonde reconnaissance et de sa joie patriotique.

Elle donne un avis favorable au projet d'uniformisation du tarif des courtages pour les opérations de bourse que les agents de change de Bordeaux viennent d'élaborer après entente avec les différents parquets de province et ont décidé de soumettre à l'approbation du ministre des finances.

La Chambre saisie d'une pétition ouverte par le « World Trade Club de San Francisco », en faveur de l'application du système métrique décimal aux Etats-Unis et dans l'empire britannique, décide de lui donner son entière adhésion.

Elle reçoit communication d'une lettre de la mission américaine de rapprochement économique la remerciant de l'accueil que cette délégation a reçu de la Chambre de commerce lors de son passage à Bordeaux.

— Sur l'invitation de M. le Préfet, la Chambre désigne un de ses membres pour faire partie de la commission départementale des questions immobilières, instituée par application d'un arrêté inter-ministériel du 5 juin dernier.

DEMAIN

nous commencerons la publication de notre nouveau feuilleton

LA FILLE DE DON JUAN

par Pierre SALES

TOUS LES LECTEURS de *La Petite Gironde* doivent lire *La Gironde* à midi.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 16 juillet 1919

(72)

L'horrible drame

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

L'EXPIATION

XVI

Pris à son piège

(Suite)

L'oncle Guy jeta un dernier regard à cette maison où sa famille avait passé des jours heureux et qui n'était plus, sauf d'un seul côté, qu'un amas de pierre brisées ou noircies, de poutres et de boiseries dévorées par le feu qui lançait vers le ciel des torrents de fumée.

Il salua ces débris, attestant, comme tant d'autres, l'incroyable férocité des barbares qu'on ne paiera jamais d'une haine assez durable.

Puis il quitta Legoff, en serrant ses mains loyales et fidèles et en lui disant :

— Ecris-nous dès que tu le pourras et n'expose pas ta vie inutilement; quand sonnera l'heure de la paix nous serons trop heureux de nous retrouver. Au revoir.

Quelques jours plus tard il recevait ce billet du Breton :

« Bien cher maître,

» Depuis votre départ, je n'ai pas quitté Fontelle.

» Nous n'avons plus de Boches dans le pays.

» Je vais m'en éloigner aujourd'hui par ordre, car des soldats y arrivent, mais ce sont des nôtres.

» Pendant trois jours j'ai vainement essayé de découvrir le colonel prussien ou ses restes.

» La chute de la Poterne et de ses tourelles avait comblé le fossé qui, vous le savez, est le lit du ruisseau qui ne le laisse jamais à sec.

» Les pierres formaient un barrage, et tout le voisinage était devenu une sorte d'étang où les recherches étaient difficiles, sinon impossibles.

» Hier, des nuées de corbeaux qui volaient au-dessus ont attiré mon attention.

» Je me suis approché, et qu'ai-je vu ? La moitié d'un cadavre et quelques loques d'uniforme émergeant des eaux qui baissaient et déjà déchiquetés par ces bêtes voraces.

» A la moustache et aux cheveux roux de cette face défigurée, il était impossible de ne pas reconnaître ce bandit de Stein.

« De profundis », il n'est plus.

» Puissent tous ceux qui lui ressemblent avoir le même sort, si haut qu'ils soient placés !

» De ce qui fut Fontelle, il ne reste que l'aile gauche, mais en quel état !

» Je retourne à Amiens, où je vais reprendre mon emploi de jardinier.

» Que Dieu vous protège, monsieur Guy, ainsi que monsieur André et tous ceux que nous aimons.

» Votre tout dévoué serviteur,

» Daniel LEGOFF. »

Les mois s'écoulèrent nombreux; le printemps, l'été, l'automne de 1917 se succédèrent, et la guerre durait toujours.

Quand finirait-elle ?

Qui aurait pu le dire ?

Schultz était allé chercher fortune dans l'Amérique du Sud, grâce au don par lequel le comte Roland avait payé un service sans que le valet traître à son maître en eût demandé la récompense.

Gilberte poursuivait ses études, soutenue par l'oncle Guy, et promettait de devenir une étoile de moyenne grandeur.

Sans doute elle ne sera jamais qu'une vertu chancelante, mais si bonne fille !

Quoi qu'il arrive, son avenir est assuré. La générosité de l'oncle Guy y a pourvu, on le sait.

Tous ceux qui avaient assisté les Fontelle pouvaient être sûrs de leur reconnaissance.

Dans les anciennes familles de France, on n'oublia jamais les vieux et bons serviteurs.

Nos amis Guy de Bréval, Louis Mayrand, le mari de la bonne Angèle, et André de Neille ont fait des prodiges de valeur partout où ils se sont trouvés, mais sans pose, sans orgueil, sans ambition, tout naturellement, parce que le courage est dans le sang, dans la race, dans l'éducation, dans la nature si on veut.

Quand nous disons sans ambition, il ne faut rien exagérer.

Sur les trois amis dont nous venons de parler, qui avaient appris à s'aimer et à s'estimer mutuellement en s'exposant aux mêmes dangers, les uns auprès des autres, ce qui était pour eux une joie et un réconfort, il en était un qu'un souvenir et une pensée stimulaient puissamment.

Et quand il y songeait, — c'était toujours, — il se reprochait ses désirs comme un excès d'ambition.

Celui-là, c'était André de Neille.

Lui, au contraire de Louis Mayrand, il aurait voulu monter en grade, rapidement, monter toujours.

Mais ce n'était que pour mettre aux pieds de son idole un titre, une qualité, pour lui prouver qu'il était digne d'elle.

Un jour de décembre, vers la fin de l'année 1917, après une suite d'exploits accomplis par lui et par ses chasseurs, il fut mandé par le général commandant son corps d'armée.

Déjà, depuis longtemps, il avait obtenu la croix de la Légion d'honneur. Et qui la méritait mieux que lui ?

Il se présenta devant son chef, qui lui dit :

— Mon cher enfant, j'ai voulu vous voir pour vous féliciter de votre bravoure et de vos succès... Vous et vos hommes vous avez été admirables...

— Oh! mon général, mes hommes surtout.

— Vous aussi... Vous avez été blessé récemment ?

— Rien, mon général, une égratignure... une simple balafre à la joue... Vous voyez, c'est déjà guéri.

— Vous êtes nommé lieutenant-colonel, et si vous n'étiez si jeune, vous auriez bientôt le grade supérieur et la croix d'officier... Vos états de service sont magnifiques.

— Je fais ce que je peux, mon général; je vous recommande mes chasseurs; si vous saviez quels braves !

— Je le sais, mon ami; tels officiers, tels soldats... On vous a mis au repos ?

— Oui, mon général, pour quinze jours.

— Eh bien ! prenez huit jours de congé.

— Je vous remercie, mon général.

— Allez.

Ils se quittèrent.

Quinze heures plus tard, après un long voyage, car il venait de Verdun, il débarquait à Paris, où il allait embrasser sa mère, sa bonne mère.

Après quelques minutes d'entretien avec elle, il lui demanda :

— Et Mme Mayrand ?

— Elle est ici, près de Mlle Suzanne.

— Ah !

— Tu désires la voir ?

— Oui, j'ai à lui parler de son mari.

— Eh bien ! va, tu es sûr de la trouver en ce moment.

— Un bout de toilette, et j'y cours.

Il ajouta en souriant :

— On peut embrasser sa mère en négligé, mais des dames de la haute !...

Il y courut, en effet.

Il trouva la bonne Angèle dans un petit salon.

Il lui pressa les mains, et, voyant ses yeux errer dans l'appartement comme s'il eût cherché quelqu'un qui n'y était pas, elle lui dit, avec sa bonté naturelle et son esprit légèrement caustique :

— Franchement, vous êtes mécontent de me trouver seule ?

— Quelle idée ?

— Si, si. Dites-moi tout bonnement la vérité.

Il éluda la question et demanda :

— Comment est-elle ?...

— Triste, vous n'en doutez pas... En peut-il être autrement, après les misères, les souffrances qu'elle a endurées ?... Cependant, depuis que cet affreux Stein n'est plus à redouter, elle est calme, et sa santé s'améliore de jour en jour... Les lettres de son oncle Guy lui donnent de la force et du courage... Il lui parle de vous, de votre belle conduite... Pas plus tard qu'hier, j'ai appris au ministère de la guerre, où j'ai des amis, que vous venez d'être promu lieutenant-colonel. Est-ce vrai ?

— Oui...

— Vous voilà donc avec une belle carrière devant vous.

— Peut-être.

— Et vous en êtes heureux ?

— C'est vrai.

La bonne Angèle lui dit en s'animant :

— Voulez-vous que je vous dise pourquoi, puisque vous manquez de franchise ?

— Moi ?... s'écria-t-il.

— Ou de hardiesse, si vous le préférez.

Il garda le silence, et, vivement, elle reprit :

— Eh bien ! il faut que je vous parle, moi, puisque vous persistez à vous taire... Ecoutez ;

Elle dit, en appuyant sur les syllabes :

— Si vous désirez des grades supérieurs, c'est parce que vous avez un désir qui prime tout, celui de vous élever jusqu'à celle que vous aimez.

Il ne répondit que d'un sourire qui était un aveu.

— Mon amie, mademoiselle Suzanne de Fontelle, reprit Angèle, ne vous a pas caché ses sentiments... Elle connaît les vôtres... Voulez-vous que je vous donne un conseil, André ?

— Je vous en prie.

— L'heure des douleurs de Suzanne est déjà lointaine... Ne pensez-vous pas que le moment de les effacer entièrement de sa mémoire est venu ?

Le visage de l'officier s'illumina.

— Oh ! murmura-t-il, que me dites-vous ?

— Allez trouver le père.

— Le comte Roland !

— Lui-même... Il a une grande amitié pour vous... Demandez-lui la main de Suzanne... Elle vous est accordée d'avance.

Un léger bruit de pas se fit entendre près de la porte ouverte d'un salon voisin.

Vêtue d'une robe sombre qui laissait à nu son cou, Suzanne entra, ses beaux yeux en larmes.

— Ah ! vous étiez là, André, dit-elle.

Elle ajouta :

— C'est une grande joie pour moi de vous revoir.

— Vous avez entendu ce que me disait votre amie ?

— Oui... quelques mots seulement.

— Et vous l'approuvez ?

— De tout mon cœur.

Elle le fixait doucement.

Il se jeta à ses genoux, prit les mains blanches entre les siennes et les couvrit de baisers.

Six semaines plus tard, à l'église Saint-Philippe du Roule, on célébrait le mariage de mademoiselle Suzanne de Fontelle avec le lieutenant-colonel André de Neille.

Les témoins de la mariée étaient le comte de Fontelle, son père, et le commandant de Bréval, son oncle.

Ceux du marié : le général commandant son corps d'armée, et Louis Mayrand, toujours soldat de deuxième classe, mais décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur, noblement gagnées.

Le bonheur ne se raconte pas.

L'heure de la grande fin, après laquelle nous aspirons, ne sonnait pas encore.

Mon œuvre est terminée.

Celle de nos glorieux soldats vient de l'être.

C'est la victoire achetée au prix de tant de sang, de ruines et de larmes, mais la grande victoire décisive et triomphale.

Frédéric Stein, le valet des bandits couronnés de Potsdam, incendiaires, assassins et voleurs, a subi sa peine.

A quand le supplice de ses maîtres ?

Et que sera-t-il ?

Le pilori, la corde et le gibet, ou la hache du bourreau ?

Ce serait trop doux.

Jamais malfaiteurs n'ont commis d'aussi grands crimes contre l'humanité tout entière !

FIN

A nos Abonnés

Nous prions nos Abonnés de nous adresser leur renouvellement quelques jours avant la date d'échéance du service en cours, en joignant à leur demande une bande du journal et le montant du renouvellement en un mandat-poste.

Nos abonnements partent exclusivement des 1er et 16 de chaque mois.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes.	8f 50	16f	30f
Autres départements et Colonies..	9 »	17	32
Étranger.....................	10 »	20	40

SAISON 1919
VICHY
ÉTABLISSEMENT THERMAL
Ouvert depuis le 1er MAI
Nombreux Hôtels et Villas
Pensions de Famille.

Indicateur P G

Chemins de Fer: MIDI - ORLÉANS - ÉTAT
Economiques et Départementaux
Pour le SUD-OUEST

Vient de paraître:
SERVICE d'ÉTÉ
A PARTIR DU 8 JUILLET
avec les très importantes modifications faites aux horaires de toutes les lignes.
Prix : 75 centimes
(Franco poste, 80 centimes.)
En vente dans les bibliothèques des gares, les kiosques et les magasins de journaux.

AMYDERM
GELÉE PARFUMÉE
SUPPRIME LE FEU DU RASOIR
Fco 2f25. Parfie HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

Le TUBE ETAIN — SEULS, LES PHARMACIENS VENDENT LA
Pâte Dentifrice
DU BON SECOURS
Produit Français

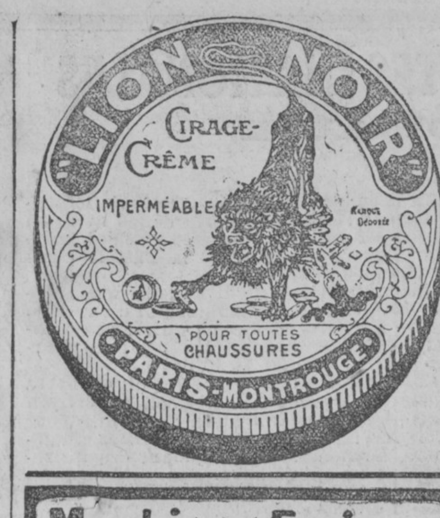

Machine à Ecrire
Française
PRIX depuis 75f
VIROTYP
Notice franco sur demande.
Mmes ROY & RIVIÈRE
83, Rue des Ayres, BORDEAUX

Le Meilleur Laxatif
GRAINS de VALS
un seul au repas du soir
effet le lendemain matin
Chasse la bile et Purifie le sang
64, Boulᵈ Port-Royal, PARIS et toutes Phies.

RACAHOUT des ARABES
DELANGRENIER
DÉJEUNER DU MATIN SUCRÉ
Aliment reconstituant pour les ENFANTS, les CONVALESCENTS, les VIEILLARDS; facilement digéré par les ESTOMACS les plus DÉLICATS.
Pharmac., Epiceries. Dépôt : 19, R. des Sts-Pères, Paris.

VOIES URINAIRES
Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, etc.
SYPHILIS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc.
GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS
par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.
FORCE VIRILE rendue à tout âge aux IMPUISSANTS
LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

C'est de Besançon

la Grande Métropole Horlogère de France, qu'est expédiée directement, la
REINE DES MONTRES
MÉTAL INALTÉRABLE
imitant l'OR à s'y méprendre
MOUVEMENT DE HAUTE PRÉCISION, 10 RUBIS
Garanti sur bulletin contre tout vice de construction
Pour HOMME Prix 38 fr. ou DAME
avec Magnifique chaîne cadeau
Joindre le montant à la commande plus 1 fr. pour port
Envoi de l'ALBUM ILLUSTRÉ contre 0.25 en timbres
Anciens Etablts BENOIT
Pétolat Frères et Anguenot, propriétaires
à La Grande Viotte, BESANÇON (Doubs)
(Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac)

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage GLASER guérit la hernie.
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien à :

BORDEAUX, les 17 et 18 juillet, hôtel Moderne, 7, rue Buffon.
Dax, le 19 juillet, hôtel de la Paix.
Mt-de-Marsan, le 20, hôt. des Ambassadeurs.
Bayonne, le 21 juillet, hôtel Moderne.
Orthez, le 22 juillet, Grand-Hôtel.
Morcenx, le 23, jusqu'à 4 h., hôt. Puygarou.
Tarbes, le 24, hôt. Darmau et du Commerce.
Oloron, le 25, jusqu'à 3 h., hôt. de la Poste.
Bagnères-de-Bigorre, le 26, jusqu'à 4 h., hôtel Bousquet, place Lafayette.
Pau, les 27 et 28 juillet, hôtel du Commerce.

L'éminent aide de M. Glaser recevra également à:
Tulle, le 17 juillet, hôtel Moderne.
Brive, le 18 juillet, hôtel de Bordeaux.
Guéret, le 19, de 11 à 6 h., hôt. de la Paix.
Uzerche, le 20 juillet, hôtel de France.
Argentat, le 21, de 11 à 6 h., hôt. Not.-Dame.
Ussel, le 25, jusqu'à 3 h., hôt. du Dauphin.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

Les enfants en ont un peu
Lait condensé NESTLÉ
Farine Lactée
Bientôt.... ils en auront beaucoup

BIARRITZ HOTEL REGINA
La Mer et le Golf

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur, Bordeaux.
Siège Social : 96, Rue Rivoli, Paris

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

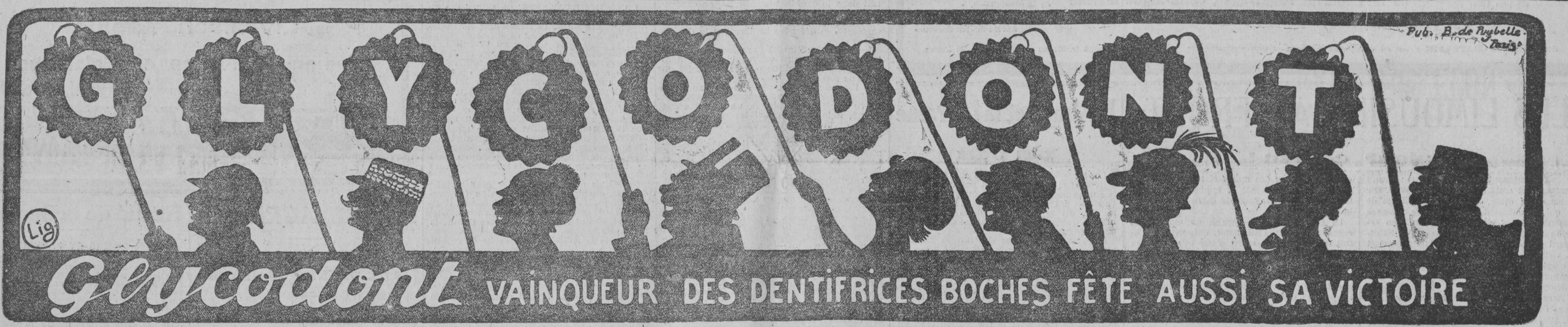

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

LES YEUX DU MORT, par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16....... *Net* 4 fr. 50
MARTIN BURNEY, boueux, boxeur et marchand d'oiseaux, par O. HENRY. Mis en français par Maurice BEERBLOCK. Dessins de GUS BOFA. *Un volume* in-16. *Net* 2 fr. 50
CONTES A LA MARRAINE, par Maurice-Ch. RENARD. Préface de Henri BARBUSSE. *Un volume* in-16. *Net* 4 fr. 50
L'HOMME QUI GAGNE, par René PUJOL. *Un volume* in-16. *Net* .... 4 fr. 50
SUR LA TRACE DES « BANDEIRANTES », par J. de MONTLAUR. Illustré de 77 gravures hors texte. *Un volume* in-16. *Net* 6 fr. »
Les MYSTERES de la GUERRE AERIENNE (Les Missions spéciales). Récits de Guynemer, Védrines, Navarre, etc. Recueillis par Jacques MORTANE. *Un volume* in-16. *Net* 2 fr. 50
GUYNEMER, l'As des As au combat, par Jacques MORTANE. Avant-propos de Georges GUYNEMER : Conseils sur la chasse. *Un volume* in-16. *Net* .... 2 fr. 50
LE MAITRE DU NAVIRE, par Louis CHADOURNE. *Un volume* in-16. *Net* 4 fr. 50
L'ETONNANTE VIE DU COLONEL JACK, par Daniel de FOE. Traduction française de Maurice DEKOBRA. Deux bois de DARAGNES.. *Net* 4 fr. 50
LILY, Modèle, par André WARNOD. Illustrations de l'auteur. *Un volume* in-16.. *Net* 4 fr. 50
L'HOMME VERDATRE, par H. AVELOT. Illustrations de l'auteur. *Un vol.* in-16 *Net* 2 fr. 50
L'AMANT DE L'INGENUE, par R. FLORIGNI et Guy d'ABZAC. *Un volume* in-16. *Net* .... 4 fr. 50
LES GOSSES DANS LES RUINES (Idylle de guerre), par GSELL et POULBOT. 50 dessins de POULBOT. *Un volume* in-16 .... *Net* 2 fr. 50
LE MASSACRE DES INNOCENTS, par Alfr. MACHARD et POULBOT. Illustré de 47 dessins *inédits* de POULBOT. (11e mille). *Un volume* in-16. *Net* .... 2 fr. 50
SAMMY, VOLONTAIRE AMERICAIN, par Maurice DEKOBRA. *Un volume* in-16, *illustré*. (4e mille) .... *Net* 4 fr. 50
VOLUPTES DE GUERRE, par Edmond CAZAL. *Un volume* in-16......... *Net* 4 fr. 50
L'ARMEE DE L'AIR, par LA CIGOGNE (Jacques DUVAL). *Un volume* in-16.. *Net* 2 fr. 50
NOUNE ET LA GUERRE, par Yves PASCAL. *Un volume* in-16 .... *Net* 4 fr. 50
LA GUERRE DES NUES, racontée par ses Morts, par J. MORTANE et J. DAÇAY. Préface du Lieutenant FONCK. *Un volume* in-16.. *Net* 4 fr. 50
CHASSEURS DE BOCHES, par Jacques MORTANE. *Un vol.* in-16 (6e mille) . *Net* 4 fr. 50
JEPH, le roman d'un as, par Henri DECOIN. Préface de G. de PAWLOWSKI. *Un vol.* in-16 (4e mille)........ *Net* 4 fr. 50
CASSINOU VA-T-EN GUERRE, par Charles DERENNES. Illustrations de Léon FAURET. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* .... 4 fr. 50
LE PELERIN DE GASCOGNE, par Charles DERENNES. *Un volume* in-16........ *Net* 4 fr. 50
L'ABDICATION DE RIS-ORANGIS, par Léo LARGUIER. Illustrations de Gerda WEGENER. *Un volume* in-16 (5e mille)...... *Net* 4 fr. 50
LES HEURES DECHIREES (Notes du Front), par Léo LARGUIER. Illustrations de R. DILIGENT. *Un volume* in-16 (5e mille)... *Net* 4 fr. 50
ORIENT ROYAL (Cinq ans à la Cour de Roumanie), par Robert SCHEFFER. Avant-propos de J.-H. ROSNY aîné. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* .... 4 fr. 50
LES FAUSSES NOUVELLES DE LA GRANDE GUERRE, par le Dr LUCIEN-GRAUX. 4 *vol.* grand in-16 (6e mille). *Le volume*....... *Net* 6 fr. »
LE MOUTON ROUGE (Contes de Guerre), par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16 (4e mille)....... *Net* 4 fr. 50
LE CHANT DE L'EQUIPAGE, par Pierre MAC ORLAN. Illustrations de GUS BOFA. *Un vol.* in-16 (6e mille). *Net* 4 fr. 50
PLUS PRES DE TOI (Ceux de Kitchener en France), par Claude FREMY. *Un volume* in-16 (4e mille). *Net* 4 fr. 50
SAVOIA! (La Guerre des Cimes), par Eric ALLATINI. Couverture en couleurs de CAPPIELLO. *Un vol.* in-16 (3e mille). *Net* .... 2 fr. »
LA FIN (Souvenirs d'un correspondant aux armées en Allemagne), par Pierre MAC ORLAN. *Un vol.* in-16. *Net* 3 fr. »
CHEZ LES FRITZ (Notes et croquis de captivité), par J. HEMARD. Couverture en couleurs, 150 dessins inédits et 8 planches hors texte en couleurs. *Un volume* in-8. *Net* 6 fr. »

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS -:- 30, Rue de Provence, 30 -:- PARIS

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

Faites vous-mêmes vos Conserves
en BOITES et FLACONS
Envoi Gratis Brochure Illustrée avec recettes
BOUCHAGE HERMÉTIQUE: 38, rue Retrait, PARIS

HORLOGERIE DE LA MARINE
31, rue Esprit-des-Lois
BORDEAUX (Gd-Théâtre)
CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres
RÉPARATIONS SOIGNÉES GARANTIES

TONNELIER Importte maison de l'Ouest demande bon ouvrier tonnelier capable réparer demi-muids pour transport d'alcool, place stable, références exigées. Ecrire VOLSON, Agence Havas, Bordx.

OUVRIERES MECANICIENNES demandées, Corsets « Le Furet », 132, cours Victor-Hugo, Bx.

Ecole de Chauffeurs
Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

BACHES et TENTES
GONFREVILLE
28, cours Chapeau-Rouge, Bordeaux.

Matériel de filature à vendre, 12 renvideurs système Platt Bros sans crapaudines. Matériel visible, monte aux Etablissements Baertssen et Buysse, à Gand (Belgique).

CONTRE LA VIE CHERE!
J'expédie contre remboursemt : 10 kil. SAVON EXTRA... 27f. 5 lit. HUILE OLIVE supre 32f. JUGY, fabt, St-Chamas (B.-d.-R.)

On dem. f. ch., bon. pl. Labat-Martinelli, Pontgaronne, Agen

MALADIES DE LA FEMME
LA METRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit aux idées noires, doit craindre la *MÉTRITE*.

La femme atteinte de *Métrite* guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La Jouvence de l'Abbé Soury guérit la *Métrite* sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (la boîte 2 fr. 25, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

La Jouvence de l'Abbé Soury est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, *Fibromes*, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La Jouvence de l'Abbé Soury dans toutes pharmacies : le flacon 5 fr.; franco gare 5 fr. 60; 4 flacons expédiés franco gare contre mandat-poste 20 fr. à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant Renseignements gratis

Vente publique judiciaire
Vendredi 18 juillet, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu publiquement par Mr. Geo. Guffilet, courtier assermenté, sur ordonnance du Tribunal de commerce en date du 2 juillet 1919, à la fourrière du quai de Paludate :
997 BARILS GLUCOSE
S'adresser au courtier vendeur, 4, place Gabriel, à Bordeaux.

A V. camion Clydesdale, 45 HP, 5 ton. 1918, état neuf. Tourillon, 251, r. Judaïque, Bordx.

AUTOS A VENDRE
12 HP MORS coupé grand luxe, éclairage électrique. CAMION RENAULT 3 ton. LANDAULET COTTIN-DESGOUTTES 12 HP. Garage, 34, r. Huguerie. Tél. 41.94

A VENDRE
Epicerie en gros Gironde, fonds 20,000 francs. Marchandises et matériel en sus. — Ecr. TOUSTALA, Agence Havas, Bordx.

VINS DE PORTUGAL Suis acheteur gr. quant. rouges et bl. disponibles Bordeaux ou proch. attend. Coudanne, vins, Libourne.

AVIS LA BANQUE DE LA GIRONDE, 10, place des Quinconces - par organisation spéciale - ESCOMPTE, PRÊTE, FAIT DES AVANCES aux gros et petits commerçants, détaillants solvables

SAVON 40 % non silicaté, postal 10 kil. 25 fr. Raisins secs de Corinthe, postal 10 k. 25 fr. Figues surchoix, postal 10 k. 17 fr. J. GHARBI, 19, rue de la République, MARSEILLE.

PASSEZ VOS VACANCES
à ANDERNOS-LES-BAINS, villa « Les Charmettes », pension de famille de premier ordre.

MAISON DEMdée
6/8 pièces env. à louer ou à vendre. Libre tout de suite ou d'ici 3 ou 5 mois envir. Ecr. détails et prix Havrir, Ag. Havas, Bordx.

POSTICHEUSES IMPLANTEUSES demandées, 15 fr. par jour, semaine anglaise. Ecrire: DOSY, Agence Havas, Bordeaux

AUTOS On dem. ajusteurs et metteurs au point. Inutile se présenter sans sér. réf. Gar. Bordelais, 251, r. Judaïque.

VINS
Lot-et-Garonne, l'hecto.... 125 fr.
Midi Corbières, l'hecto...... 160 fr.
Gironde Fronsac, l'hecto. 160 fr.
Girde blanc moelleux, l'ho 165 fr.
CASTERA, 3, place Maucaillou.

ON ACHETERAIT ou on louerait jolie échoppe avec jardin, quartier du Midi, Pelleport ou cours Saint-Jean. — Ecrire avec détails et offres à COUBU, Agence Havas, Bordx.

ACHATS
au maximum
PLATINE
argenterie
OR, DIAMANTS
DENTIERS VIEUX même brisés
31, rue Esprit-des-Lois, 31.
(Bijouterie, près de la Comédie)

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

Auto Berliet, 6 pl., 40 chev., 6 cyl., parf. ét. marche. Prix except. 17,000f. Visib. mercredi. Ec. Villetard, hl Faisan, gre St-Jean, Bx.

Etude de Me A. DESPUJOL, avoué à Bordeaux.
VENTE sur licitation, le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., d'une Maison avec jardin, bourg de la commune de Blanquefort. M. à p., 10,000 fr. M. Saubole, présent.

Etude de Me GORIN, avoué à Bx, 13, pl. de la Bourse.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., Maison et dépendances à Bordeaux, r. Rateau, 7. M. à p., 5,000 fr. Me Aucoin, avoué colicitant.

Etude de Me GORIN, avoué à Bx, pl. de la Bourse, 13.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., 1o Maison à Bordeaux, rue de Venise, 13, 13 bis, 15, 15 bis. M. à p., 20,000 fr.; 2o Jardin même lieu, destiné à former les nos 15 et 17. M. à p., 2,000 fr. M. Saubole suppléant Me Ferrand, avoué colicitant.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, 11, c. de Tournon.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., Immeubles à Arcachon, boulevd de la Plage, 46 : 1o maison, autre construction, cour et jardin; cont. 490ms. M. à p., 8,000 fr.; 2o ateliers de construction mécanique et terrain; cont. 635ms. M. à p., 30,000 fr. Réunion des deux lots. Me Besson, avoué colicit.

Etude de Me RIBEREAU, doct. en droi, avoué à Bordeaux, rue Duffour-Dubergier, 3.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., 1o Maison, jardin, servit.; cont. app. 950ms, aven. Farvarque, 245, à Bègles. M. à p., 7,000 fr.; 2o Emplacement en pré, cont. approx. 1,040ms, avenue Farvarque, à Bègles. M. à p., 4,000 fr. Réunion. Indivision Lacaze. Visite ts les jours Me Grangeneuve, av. col.

Etude de Me MAURIAC, docteur en droit, av. à Bordx, 11, rue Poquelin-Molière, 11.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., 1o Maisons avec cour à Bordx, rue du Midi, 7. M à p., 12,000 fr.; 2o Echoppe rue du Midi, 8. M. à p., 5,000 fr.; 3o Echoppe rue du Midi, 10. M. à p., 5,000 fr.; 4o Echoppe double, rue du Midi, 12. M. à p., 6,000 fr.; 5o Echoppe rue du Midi, 14. M. à p., 5,000 fr.; Echoppe impasse Bardos. 5. M. à p., 3,000 fr. Indivision Pécastaing-Durand. Mes Mollenthiel, Lerré, colicitants. — On visite les mardis et vendredis, de 2 heures à 4 heures.

Etude de Me J. FERMAUD, av. lic., à Bordeaux, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 16.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., d'une maison à Bordeaux, rue Beauducheu, 141. M. à p., 2,000 fr., et d'une propriété à Caudéran, ch. des Pins-Francs, 113. M. à p., 3,000f. Me Mollenthiel, av. pr.

Etude de Me BESSON, avoué, 3, c. Georges-Clemenceau.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., d'une Maison à Bordeaux, rue des Faussets, 9. M. à p., 15,000 francs. Indivision Mallet.

Etude de Me LURTON, avoué à Bordeaux, r. du Temple, 13.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., Echoppe avec grand jardin maraîcher, cont. 3,468 mètres carrés, à Bègles, quartier de Calais, impasse du 4-Septembre. M. à p., 5,000 fr. Indivision Ballet. Me Bouluguet, av. colicit.

Etude de Me BARROY, avoué à Bordeaux, 27, rue Gouvion.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., Maison avec cour, située à Bordeaux, rue Courpon, 61. M. à p., 10,000 fr. Me Touton, av. col.
On visite le 1er étage le mardi et le vendredi, de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 15 h., et le rez-de-chaussée tous les jours.

Etude de Me O. ROGIER, doctr en dr., av. à Bordx, r. Buhan, no 2.
VENTE AU TRIBUNAL
le jeudi 24 juillet 1919, à 13 h. une maison appelée Hôtel-Restaurant l'Avenir, r. de Tauzia, no 80, et r. des Résiniers, no 22; louée p. bail : 1,800 fr. On visite les mercredis et samedis, de 15 à 17 h. Indiv. Haure-Boutigue, M. à p. : 45,735 fr.; Mes Tardy et Despujol, avoués présents.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux, 1, rue Gouvion.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 29 juillet 1919, à 13 h., grande Maison à Bordeaux, cours d'Alsace-Lorraine, no 74, et rue des Herbes, no 5. Mise à prix : 40,000 fr. Me Mauriac, avoué colicitant. Visite les mardis et vendredis, de 2 heures à 4 heures.

Etude de Me LARRE, avoué, rue Vital-Carles, à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 29 juillet 1919, à 12 h., Maison avec jardin, à Bx, rue de Vincennes, 27. Eau, gaz, électric. Mise à prix : 16,000 fr. Visite mardi, jeudi, samedi, de 2 à 4 heures. Me Gorin, avoué colicitant.

Etude de Me VIGNERTE, avoué, cours du Chapeau-Rouge, no 22.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 1 h., Maison avec grand jardin potager et verger, à Bdx, rue Aupérie, no 24. Mise à prix : 21,200 fr. Me Tardy, avoué colic. Vis., les mercredis et vendred., de 3 à 5 h.

Etude de Me HENRY, notaire à Vivonne (Vienne).
A VENDRE très belle propriété de Maugué, 7 kil. gare Vivonne, ligne Paris-Bordeaux, château, parc, bois taillis, futaies, rivière, 4 corps de ferme, 252 hectares, jouissance tout de suite. S'adresser M. MARCHÉ, expert, Vivonne (Vne)

Etude de Me Edmond GAUSSEL, notaire à Bordeaux, 50, cours Georges-Clemenceau, 50.
ADJUDICATION après décès, le 6 août 1919, à 13 h., chambre des notaires, 6, rue Mably, Bdx :
1o Maison à Bordeaux, 22, rue des Frères-Bonie, Rev. 3,300 fr. M. à p., 20,000 fr.; 2o Maison à Bordeaux, 1, quai de la Grave, et rue des Faures. Rev. 2,750 fr. M. à p. 20,000 fr. P. t. renseignements s'adresser Me Gaussel, notaire.

A VENDRE POINÇONNEUSE au levier, cisaillant profilés et plats. CISAILLE au levier (tôlerie jusq. 5m/m). PILLIERE Duplex, 3 jeux coussinets (8/13, 36/42). REYNIS, 46, rue Lajarte, Bdx.

Votre souci de propreté n'admet pas les robes, corsages, écharpes, soieries ou lainages tachés, maculés, salis. Le merveilleux
JALAPA
produit détacheur et conservateur des couleurs, nettoie à chaud ou à froid tous vêtements ou étoffes. Vous trouvez le
JALAPA
dans toutes les bonnes Maisons d'Epicerie, Droguerie, Mercerie.

VIN ROUGE 10° - DÉPART MIDI
SUIS VENDEUR grosse quantité disponible en :
Logé barriques chêne.
Logé demi-muids chêne.
Logé demi-muids châtaignier.
Ecr. Pauley, Ag. Havas, Bdx.

ROYAL PALACE HOTEL — PARIS
Place du Théâtre-Français
RÉOUVERTURE 1er JUILLET 1919
Ph. RECOUSSINE, Directeur

TRAVERSES ET PARQUETS
de toutes natures sont demandés par l'Industrie générale des Bois, 3, rue Théodore-de-Banville, Paris.

CAMION BERLIET 6 TONNES A VENDRE, type C. A. U. Régulateur de vitesse, roues arrière jumelées caoutchouc, parfait état de marche. Ecr. Mathieu et Ce, 43, route de la Valette, Toulon.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE de
TÉLÉGRAPHIE SANS FIL
et d'ELECTRICITE (système Rouzet)
18, rue Duphot, Paris.
Adresse télégraphique : Télésanfi. Téléph. : Louvre 0.10.
Fournisseur de la Marine nationale.
Matériel radiotélégraphique.
Postes complets transmetteurs et récepteurs de toutes puissances et de toutes portées pour bâtiments de commerce. Postes à grand rendement. Portée supérieure à égalité d'énergie. Postes d'une marche simple et régulière.
Vente et installation de toutes stations avec garantie spéciale et par contrat. — Avantage marquant sur la location. — Stocks importants en magasin.

IMPUISSANCE
GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les Wirrill, 11.35 fr — Notice franco.
Laboratoires LEBRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

AUTOMOBILISTES ! ! !
FAITES RÉPARER VOS VOITURES GARAGE PASTEUR
73 cours Pasteur, 73 et 28, place de la Victoire 28 BORDEAUX
VENTES - ACHATS - ÉCHANGES | Téléphone 43-83

Contre l'Oïdium et le Mildiou de la Grappe
Employez les **SOUFRES GRÉ**
72 FR. les 100 KILOS
TRENTE années de Succès:
NOTICE GRATIS : 16, allées d'Orléans, 16, BORDEAUX

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, D (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

VENTE D'UN MATÉRIEL de scierie-saboterie
Le lundi 22 juillet, 1 h., à Lafond-La Rochelle : machine à vapeur, moteurs électriques, scies à grumes, à rubans et circulaires, mortaiseuse, raboteuse, transmissions, matériel complet de saboterie. Les 23 et 24, quantité de bois, essences diverses débité et en grumes. —

A VENDRE tubes tôle barres, acier, cuivre, laiton, aluminium, câbles acier. Faire offres Usine NIEUPORT, quai du Grand-Port, Bègles.

VENTE La Poudrerie nationale de BERGERAC met en adjudication des baraquements de 50 m. x 7 m. Paiement au comptant, 5 % en sus. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 août, 18 heures. S'adresser pour renseignements à la Poudrerie.
Un exemplaire du cahier des charges sera envoyé à tte personne qui en fera la demande.

A VENDRE beau et bon mulet, fort bœuf trav. Lafon, à Cambes (Gironde)

Etudes de Mes DESPUJOLS et Me AUDOUIN, commis.-priseur. BLONDEAU, notaires à Bx.
ADJUDICATION Chambre des Notaires, mercredi 6 août, 13 h., de : Maison angle rues Benatte et Eglise-Saint-Seurin, no 137, louée 1,250 fr. — Mise à prix : 18,000 fr. S'ad. aux dits notaires.

LIQUIDATION DES STOCKS
BUREAU des DOMAINES DE BERGERAC
Le samedi 19 juillet 1919, à la gare de la petite vitesse, à Bergerac, à 13 heures, il sera procédé à la vente de 17,000 kilos de son avarié, non logé, provenant du ravitaillement. 5 % en sus pour tous frais.

DÉMOBILISÉ 35 ans, prem. référ., connt parfaitement allem., offre représent. première maison place. — Ecr : TAFFER, Ag. Havas Bdx.

DOUELLES BARRIQUES CHATAIGNIER, rais acacia, à vendre. — REYDY, Thiviers (Dordogne).

OUV. et petites Ouv. lisseuses ddées, 20, rue de Fleurus, Bx.

A V. voiture coxalgique, 1m50. 2, place des Cordeliers, 1er ét.

ON dde tout de suite au Rayon-d'Or, 127, c. Victor-Hugo : coiffeurs pour dames et coiffeuse manucure avec sér. références.

SITUATION ASSUREE en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
52 INTER-OFFICE 52
all. de Tourny (1er étage)
Téléphone 9-61.
872 emplois procurés cette année

HUILES, SAVONS. On demande représent. sér. fort. remises. Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

CHARBON de brandes, qual. supérre au chêne, expédit. par toutes quantités. FOULCHER, Andernos (Girde).

MIEL pur d'abeille disponible Bordeaux à vendre. Ec. GILBERT, 7, rue Boudet, 7, Bx.

Transports
PAR CAMIONS-AUTOS
11, r. de Tivoli, 11, BORDEAUX.

On dde bonne à tt faire, 16 à 18 a. S'ad. c. Balguerie, 151, mag.

Boulangerie à v., petit prix. Ec. J. Buytet, à Cocumont, L.-et-G.

ON DEMANDE journées dans maison bourgeoise pr chemises d'homme et raccommodage. Ecrire Mme Soucaze, 19, rue des Etuves. Prix modéré. Référ.

ON DEM. louer ou ach. échoppe ou maison 6 à 7 pièces. Ecr. GEL, Agence Havas, Bordeaux.

DOMESTIQUE sachant un peu cuisine ddée p. campagne près Libourne. Très bons gages. Références. Ecrire PIERRE, dépôt la « Petite Gironde », Libourne.

ACHETERAIS torpédo 2 places ou pet. camionnette, modèle récent. — Ecrire avec détails : PAX, Agence Havas, Bordeaux.

MÉTAYER-VIGNERON dem. Références. Ecr. : ROGER, Agence Havas, Bordx.

MACHINES A ÉCRIRE
UNDERWOOD et REMINGTON à grand chariot 35 m/m et 45 m/m, caract. « élite », neuves, à vendre. — TROUBAT, 39, rue Lechapelier, Bdx. Marchands s'absten.

Mr met 6 jolies voit.-cycles en serv., porter, publicité, réclme. Ecr. Lafon, 5, imp. St-Projet, Bx

J'achète tout : meubles, vestiaires, linge, chaussures, bijoux, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure.

Tous bon. situat. indép. ss capt. Simon, 21, r. Château, Asnières

CRESSOL
Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement a tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 27 juillet 1919, et dimanches suivants, à 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques, lieu des Cabanes, à Podensac.
1o Une importante collection de timbres poste (24,000 timbres);
2o Une voiture automobile limousine 16 chevaux ayant très peu roulé (marque de Diétrich);
3o Un billard presque neuf et ses accessoires;
4o Un matériel riche et moderne de salle de bain, baignoire, appareil de chauffage, lavabo-toilette, fauteuil, coffre à linge, etc.;
5o Un mobilier considérable comprenant : une salle à manger, et deux corps de bibliothèques venant de la maison Kriéger, de Paris; une chambre à coucher Louis XV, une chambre à coucher Louis XIII, une chambre tuya et palissandre avec lit de coin, une chambre pitchpin et bambou avec lits jumeaux, un lit de milieu dépareillé, une armoire à glace noyer à deux portes, une armoire à glace laqué blanc à trois portes, un piano droit, un meuble de salon très complet, un coffre-fort artistique, un meuble de bureau très confortable et divers autres meubles, tables, chaise longue, fauteuils et sièges de fantaisie, une série d'ouvrages français et portugais, grand nombre de volumes à reliure riche, un lustre, lampes de suspension, pendules et garnitures de cheminée, statues et sujets de bronze avec socles, un lot de tableaux, de tapis, de tentures et stores.
Un service complet en porcelaine et autre vaisselle, de la verroterie et du linge, draps et serviettes.
Un fourneau cuisinière et divers ustensiles de cuisine.
Une ânesse avec charrette et harnais. Un lot de bois de chauffage. Un lot de vin fin (800 bouteilles) château Pessan, Portets, Saint-Emilion, etc.
Au comptant 10 % en sus, taxe de luxe non comprise.
Le greffier intérimaire : DUFAU
Pour visiter, s'adresser au greffier, tous les jours dans l'après-midi, sauf le mardi.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le vendredi 18 juillet 1919, à 13 heures, il sera vendu aux enchères, par le ministère de
Me FOURÉTIER commissaire-priseur
à Bordeaux, rue de Grassi, 10, Belle salle à manger, salon, armoires, glaces, garnitures de cheminée et de foyer, lavabo, bahut, secrétaire, lustre, table japonaise et autres, bronze de Clodion, suspension, tableaux, tentures, tapis, vaisselle, verrerie, ustensiles de ménage, bibelots, argenterie, beaux bijoux, pour la plupart ornés de brillants, etc.
Au comptant, 10 % en sus.
EXPOSITION

Etude de Me GORIN, avoué à Bx, place de la Bourse, 13.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h. : 1. Maison et jardin à Podensac. M. à p. : 2,000 fr.; 2. Maison et jardin à Podensac. M. à prix : 1,000 francs; 3. Terrain à Podensac. M. à prix : 40 francs.

Etude de Me RIBEREAU, doct. en droit, av. à Bordeaux, rue Duffour-Dubergier, 3.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., Propriété de 448 m2 env., comp. maison, jardins potagers et d'agrément, à St-Pierre, commune de La Sauve (Gironde). M. à p. : 3,000 fr. Ind. Venner. Boyer, av col. Pour visiter : le mardi, jeudi et dimanche.

A VENDRE
USINE HYDRAULIQUE
chûte d'eau avec 3 turb. anc pouv. fournir 50 à 60 HP; maison de m., bât. servant jardin, beaux ombrages, à 6 kil. Bordeaux; 13,000 mèt. terrain. On pourrait y établir restaurant. Office Immobilier, 6, r. Gme-Brochon

A VENDRE tout de suite dans centre milieu élevage grde usine état neuf, utilisable pour différentes industries, 300 mètres gare desservie par express, force électrique, vastes dépendances et prairies y attenant. Renseignements : Me BERGES, notaire à Morioux (Creuse).

A V. Chambre lits jumeaux L. XVI acaj., servce faïence table et dessert, 2, r. Henri-IV.

A V. voiture d'enfant et meubles divers, 2, r. Henri-IV.

ADJUDICATION
22 juillet, étude Brezzi, notaire à Pessac, domaine des Fougères, près l'Alouette-Pessac, bord du Peugue, compr. : maison, communs, garenne, pré, jardin, terres, bois de pins cont. 1 h. 85 a. Mise à prix : 20,000 fr.

A V. cse dépt, chambres, mach. à coud., bicycl. H.D., comptoir-caisse marbre, 8, pl. Victoire.

A VENDRE établis menuisier, serre-joints. WEBER, 11 bis, rue la Gare, Bx.

A V. près Montauban, domaine 59 hectares, prairies et labourable, 1re qualité, 2 hect. bois, mais. d'habitat., bâtiments. Px 65,000f. Jany, Mouthiers, Chte.

VILLA meublée, jardin, beaux ombrages, eau, électricité à louer à Hendaye-Plage. S'adr. à Bordeaux, 20, chemin du Sacré-Cœur, Caudéran; à Hendaye, à M. Adamski.

TRES BEAU DOMAINE agrément et rapport, belle habitation meublée, parc, vastes dépendances d'exploitation à vendre dans région Montauban-Toulouse. Bois, prairies, vignes, céréales. Beaux revenus. Très belle situation. Prix : 300,000 fr. Ec. SOL, ingr-civil, Montauban.

Machines à écrire **REPARATIONS**
Duplicateurs Ellams
Typewriter Supply Co
17, pl. Parlement. — Télép. 44.62.

TRANSPORTS ville et banlieue par CAMIONS-AUTOS. Boulard, 26, rue Camille-Godard. T. 4102.

SUIS ACHETEUR voitures Torpedo, 12 et 16 chevaux. Ecrire avec année et prix. PINCE, 14, rue Sullivan, 14, Bordeaux.

REMINGTON tout dern. mod., état absolt neuf, garantie, à vendre. Inter-Office, 52, allées de Tourny, 52. — Tél. 9-61. Bdx.

UN FORT

— Comment ! toi qui étais anémique et atteint d'une maladie de langueur, te voilà fort de la halle ?

— Oui, mon petit ; il m'a suffi, pour me guérir et me fortifier, de prendre du QUINIUM LABARRAQUE.

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit, en effet, pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans secousses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès; les adultes fatigués par une croissance trop rapide; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer; les dames qui relèvent de couches; les vieillards affaiblis par l'âge; les anémiques, les surmenés doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies; la demi-bouteille : 5 francs; la bouteille : 9 francs.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'Effet.
UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.
SE MEFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

ROUGE VIN EXTRA. BLANC
150f VINICOLE NOUVELLE 180f
L'bon 27, rue Peyronnet l'bon

A CÉDER Papiers peints et Peint. Chartrons, grand cours. — Bénéfices nets : 6,000 fr., long bail, bonne client. Office Immobilier, 6, r. Gme-Brochon

MAISON de rapport à vendre, rue d'Ornano. Revenu 1,548 fr. Prix 22,000 fr. Office Immobilier, 6, r. Gme-Brochon

PINS SUR PIED
un mètre de circonférence et au-dessus, acheteurs. Raymond FROIS et Cie, à BAYONNE.

A VENDRE CAMIONNETTE
1,500 k., bandes pleines. MARTIN, 243, r. Judaïque, Bordx.

MAISON PERNOD FILS, à Pontarlier. A v. important matériel : appareils à distiller Egrot et Lenoir, de 30 hectol., foudres de 20 à 175 hectol. ronds et ovales; 8 bacs de 250 hl. et 8 de 350 hl. S'er Maurice Borel, dr, Pontarlier

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

RESTAURANT à céder près gare Midi, 17 chamb. meublées et garag. bien tenu et confortable. Recet. 400f par jour. Px 20,000f meublé. Office Immobilier, 6, r. Gme-Brochon

POSTAUX
10 kil. SAVON DE MARSEILLE garanti 72 % franco de port et d'emballage (en gare) contre mandat de 40 francs. (Bien indiquer gare.)
Adresser mandat :
AU GRAIN DE SEL
71, boulevard National, 71
MARSEILLE

Maison vide à vendre centre. S'ad., 16, r. Blanc-Dutrouilh.

Sacs vides
La MAISON NEUSY, dont les magasins se trouvent rue Christine, 11, Bordx, a toujours un stock minimum de 5, 10, 15,000 sacs de chaque catégorie et de premier choix. Expéditions le jour de la commande. Succursale à POITIERS, Bureaux, 59, rue de Soissons, 59, à Bordeaux. Téléphone : 50.79.

Suis achetr mobiliers, antiquités et tts aut. objets; 92, c. Albret.

LIVRABLE TOUT DE SUITE
LOCOMOBILES BATTEUSES à blé, à graines. Anc. maison Kossoty. S'ad. A. Cottanceau, constr, Saintes, Ch.-I.

Appart à louer, 5 pièces, 3,500 francs. 61, c. G.-Clemenceau.

BICYCLETTES luxe : « Hirondelle » homme, « Gladiator » dame, à vendre. 6, rue Brizard, Bordx.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

FAITES des ÉCONOMIES
par
l'usage des SAVONS
LA PERDRIX
72 o/o d'huile.
SAINT-MARTIAL
60 o/o d'huile.
LE CORAN ET M. P. & C.
à base d'oléine.
ET DES
LESSIVES
Mousseuses et Savonneuses.
LE CORAN BLEU
L'ANÉMONE
Produits essentiellement Français
fabriqués dans les Usines
HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française
BORDEAUX — 4, Rue Esprit-des-Lois, 4 — BORDEAUX
Marques déposées.

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA **BYRRH**
Tonique, Hygiénique, Reconstituant